

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

18° : ALGER

21° : TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 11 Décembre 2013 - 8 Safar 1435 - N° 450 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Le Président Bouteflika reçoit le vice-ministre de la Défense nationale

Page 3

CÉLÉBRATION DU 65^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

La CNCPDD décerne le Prix national des droits de l'Homme au Président Bouteflika

Page 5

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Sellal aujourd'hui et demain à Aïn Témouchent et Tlemcen

Page 3

Exceptionnelle cérémonie à un «Géant de l'Histoire»

Un dernier hommage a été rendu hier au héros de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela, par des milliers de Sud-Africains et un parterre sans précédent de chefs d'Etat et de gouvernement et de personnalités internationales. Le président sud-africain, Jacob Zuma, a remercié les chefs d'Etat et de gouvernement, les personnalités internationales, ses concitoyens présents au stade, à Soweto, pour rendre hommage au «Père des Sud-Africains». «Les Sud-Africains chantent une «chanson de liberté» «Tata Madiba» «Ake Kho a fana na» («Il n'y en a pas un autre comme toi» en xhosa et zoulou) pour ce symbole mondial, et le «fondateur d'une Afrique du Sud libre et démocrate».

Sous les applaudissements des milliers de présents, M. Zuma a, en outre, souligné que le décès de Nelson Mandela «a fait un déferlement de tristesse dans le monde». La grande cérémonie d'adieu au héros universel de la réconciliation et du pardon, a été débutée avec l'hymne sud-africain «Que Dieu te bénisse l'Afrique». Les chants n'ont pas cessé bien longtemps avant l'ouverture officielle de la cérémonie. Les chants étaient les hymnes anciens de la lutte contre l'apartheid, dont beaucoup rendaient déjà hommage à Mandela. «L'Afrique du Sud a perdu un père. Le monde a perdu un ami cher et un mentor», a déclaré le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon dans son éloge funèbre.

Page 14

Adieu Madiba



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA BANQUE AL BARAKA, M. HAÏDAR NACER, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



Place de la finance islamique dans la finance mondiale, en évolution

Page 6

Finances Les experts comptables veulent accompagner l'investissement en Algérie

Page 4

SCIENCE et VIE

DYSLEXIE

Elle serait liée à un problème de connexion dans le cerveau

Pages 12-14

SOCIÉTÉ

FRUITS ET LÉGUMES

Les marchés de gros dominés par la désorganisation et le commerce informel

Page 4

FOOTBALL

STADE DE TIZI OUZOU Des «problèmes internes» retardent la réception du projet

Page 20

SIDI BEL-ABBÈS

Saisie de 2 600 kg de kif traité provenant du Maroc !

Page 10



Régions Nord : 18° à Alger

Temps localement Brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront variables faibles (20/30 km/h) près des côtes et vers l'intérieur.

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 21° à Tamanrasset

- Temps nuageux avec quelques faibles pluies locales du Sahara oriental vers le Tassili en cours de journée. Ailleurs, temps dégagé. Les vents seront de secteur Est à Nord Est modérés (30/50 km/h) avec soulèvements de Sable locaux.

Alger	max	18°	min	06°
Oran	max	22°	min	07°
Annaba	max	18°	min	07°
Béjaïa	max	20°	min	07°
Tamanrasset	max	21°	min	07°

CE MATIN
À 10H AU
FORUM DE LA
SÛRETÉ
NATIONALE

Conférence sur la coopération arabe en matière de sécurité

A l'occasion de la célébration de la Journée de la police arabe qui coïncide avec le 18 décembre de chaque année, la Direction générale de la Sécurité nationale organise ce matin, à 10h à l'Ecole supérieure de police - Ali Toussi, une conférence portant sur la «Coopération arabe en matière de sécurité», animée par le directeur du musée central de la police, le commissaire divisionnaire Abdelkrim Chaouki, en présence des représentants de la société civile, des cadres de la Sécurité nationale ainsi que les stagiaires des écoles de police.

JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

Exposition «Cartocacoethes»

L'institut français d'Alger organise depuis hier et ce, jusqu'au mardi 24 décembre à 18h, une exposition (Expo cartocacoethique) qui fait écho au projet «Cartocacoethes» mené dans le cadre de Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture. Le vernissage se déroulera en présence de l'artiste et des enfants de l'hôpital Maillot.

Ce projet initial s'inscrit dans le cadre d'une initiative pilotée par l'AP-hm (l'Assistance publique –Hôpitaux de Marseille) est coproduite par Marseille-Provence 2013, en partenariat avec les Instituts français, la Fondation Macsf et la Fondation Parakian.

Dans 5 CHU de la Méditerranée (Marseille, Beyrouth, Alexandrie, Tunis et Alger), des ateliers de création artistique ont été initiés (Cartocacoethes) et ont eu lieu dans plusieurs unités pédiatriques.

CARTE CNEP-BANQUE Portes ouvertes à Sétif pour la présentation d'un nouveau produit

Des «portes ouvertes» destinées notamment à présenter un nouveau produit de la Cnep-banque, la «totale prévoyance» en l'occurrence, ont été organisées mardi à Sétif.

Le directeur régional de cette institution bancaire, M. Ali Arab, a indiqué à l'occasion de l'inauguration de cette manifestation organisée dans les locaux des cinq agences de la Cnep-banque opérationnelles à Sétif que le nouveau service «totale prévoyance» offre une «garantie aux souscripteurs contre les divers risques encourus dont l'invalidité». S'exprimant en marge de ces «portes ouvertes» qui se poursuivront jusqu'au 17 du mois en cours, ce responsable a précisé que ce nouveau produit permet, contre une cotisation mensuelle débutant à 130 DA, de «garantir l'avenir financier du souscripteur et de ses proches sans toucher à ses biens».

M. MOHAND SAÏD NAÏT ABDELAZIZ, INVITÉ
CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur : «La réorganisation de l'économie nationale»



Le président de la Confédération nationale du patronat algérien, M. Mohand Naït Abdelaïz, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News pour une conférence-débat ayant pour thème : «La réorganisation de l'économie nationale».

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.



VENDREDI
13 DÉCEMBRE
À TLEMCEN
**Meeting
d'Amara
Benyounès
(MPA)**

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA) Amara Benyounès, animera vendredi 13 décembre à Tlemcen, un meeting populaire au niveau de la salle de la maison de la Culture Abdelkader-Alloula.



**Le docteur
Mouloud
Ounnoughène
signe la nouvelle
édition du livre
«influences de la
musique sur le
comportement
humain».**



Il est des domaines tels que les neurosciences où des avancées notables sont enregistrées grâce notamment aux techniques d'imagerie moderne, nous confie le Dr Ounnoughène pour qui l'IRM fonctionnelle permet de montrer les zones du cerveau qui s'activent en cas d'émotion ou de plaisir esthétique. Pour Ounnoughène, auteur de «Influences de la musique sur le comportement humain» sorti aux éditions Dar Khettab, la musique, par ses palettes esthétiques et la gymnastique émotionnelle qu'elle induit, influe sur les processus physiologiques de l'homme. La santé de l'homme admet un rapport étroit avec l'harmonie de ses rythmes cellulaires.

LE 16 DÉCEMBRE
À L'AURASSI
**Rencontre
des chefs
d'entreprises
algériens
et français**



Le Forum des Chefs d'entreprises et le Medef-International organisent conjointement une rencontre des entrepreneurs algériens et français le lundi 16 décembre 2013 à l'hôtel El Auressi, à Alger, à partir de 8 heures.

Cette rencontre, qui intervient à l'occasion de la réunion du Comité Intergouvernemental de haut niveau (Cihm) co-présidé par MM. Abdelmalek Sellal et Jean-Marc Ayrault, sera une opportunité de contacts et de discussions pour les chefs d'entreprises, autour notamment des thématiques sectorielles suivantes : agro-alimentaire, infrastructures et énergie, santé, médicaments, transport, bâtiment et travaux publics, habitat et technologies de l'information et des communications. La délégation de chefs d'entreprises français sera dirigée par M. Jean Burelle, président de Medef-International. Les travaux de cette rencontre seront organisés autour de panels composés de chefs d'entreprises algériens et français qui animeront les débats autour des préoccupations communes.

Le Président Bouteflika reçoit le vice-ministre de la Défense nationale

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Lors de cette audience, le général de corps d'armée, Gaïd Salah a présenté, au président de la République, un exposé sur la situation sécuritaire du pays, notamment au niveau des frontières.



M. Sellal en visite de travail aujourd'hui et demain dans les wilayas de Ain Temouchent et Tlemcen

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail respectivement dans les wilayas de Aïn Temouchent et Tlemcen, a indiqué hier un communiqué du Cabinet du Premier ministre.

Lors de ces visites, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du pro-

gramme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique dans ces deux wilayas.

Le Premier ministre présidera également des réunions de travail en présence

des élus locaux et des représentants de la société civile afin de «débattre du développement dans ces wilayas et étudier les voies et moyens de corriger les insuffisances», précise la même source. M. Sellal sera accompagné, lors de la visite, d'une importante délégation ministérielle.

DÉVELOPPEMENT LOCAL Un discours innovant, des actions concrètes

Walid B.

Depuis qu'il est à la tête du gouvernement, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal s'est distingué par un discours innovant qui a fait de lui un véritable homme de terrain et d'action.

Lors des différentes visites de travail et d'inspections qu'il a effectuées dans les wilayas du pays, Sellal n'a pas manqué de relever les carences qui entravent le développement local et d'insister auprès des autorités locales sur la nécessité de mettre un terme à tous les obstacles qui se dressent contre l'investissement et la création d'entreprises pour les jeunes.

Il faut dire que le gouvernement Sellal est en passe de mettre les bouchées doublées pour concrétiser ses engagements vis-à-vis des populations et répondre, ainsi, à leurs besoins et à leurs attentes.

Ces différentes sorties visent, en fait, à répondre aux exigences des citoyens d'améliorer leur cadre de vie, à travers l'encouragement de l'investissement mais aussi de toutes les initiatives susceptibles de booster le développement.

C'est à ce titre qu'il a eu, à chaque fois, l'opportunité de rencontrer les représentants de la société civile, écouter leurs doléances. Pour cela, il a tenu, à chaque fois, de rassurer les populations locales quant à l'engagement des pouvoirs publics de se pen-



cher sérieusement sur les problèmes qui préoccupent le plus les citoyens, plus particulièrement ceux en lien direct avec l'emploi, le logement, l'infrastructure de base, tout comme il s'est engagé à lutter contre la bureaucratie et toutes autres pratiques malaises qui constituent une véritable entrave au développement.

Et pour que ces engagements soient concrétisés, M. Sellal a fixé une nouvelle feuille de route visant à relancer l'économie nationale en tablant plus particulièrement sur les secteurs porteurs de richesse et créateurs d'emploi, comme l'agriculture, l'industrie, la petite et moyenne entreprise.

A ce propos, il a tenu à rappeler que le président de la République «a toujours affirmé que notre conception est très éloignée de l'ultra libéralisme qui est à l'origine des crises récurrentes qui af-

facent l'économie mondiale et a conduit beaucoup de pays à la faillite».

Et pour que tous ces objectifs soient concrétisés, Sellal s'est attaqué directement au mal qui ronge l'administration publique, à savoir la bureaucratie, et ce, conformément aux orientations données en ce sens par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui avait déjà mis l'accent sur la nécessité d'améliorer constamment la qualité des prestations servies aux usagers, insistant particulièrement sur la qualité de l'accueil des citoyens et sur les délais de délivrance des actes.

Le gouvernement Sellal qui s'est inscrit dans une démarche visant à accélérer la cadence du développement local avec l'objectif primordial d'améliorer constamment les conditions de vie des citoyens, a souligné l'urgence de mettre un terme à cet état de fait, car tous les dossiers d'investissement sont gangrenés par

la bureaucratie.

Sellal avait relevé des lourdeurs dans les procédures de constitution des dossiers d'investissement, d'où son appel en direction des responsables au niveau des wilayas à les alléger tout en apportant leur aide au gouvernement dans le combat contre la bureaucratie.

Dans cette optique, le gouvernement a mis en place un plan d'action destiné à lutter contre la bureaucratie et assurer un service de qualité au citoyen et des directives ont été adressées aux walis concernant la lutte continue contre ce fléau, le respect du citoyen et un service public de qualité.

Cette démarche vise à traduire, dans les faits, une administration de qualité qui soit au service du citoyen et cela doit impliquer l'ensemble des composantes de la société.

FÊTE NATIONALE DU BURKINA FASO Le Président Bouteflika félicite le président Blaise Campaoré

Le président de la République, Abdela-



ziz Bouteflika a fait part à son homologue du Burkina Faso, Blaise Campaoré, de ses «plus vives» félicitations dans un message qu'il lui a transmis à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«Il m'est agréable, à l'occasion de la célébration de la fête nationale du Burkina Faso, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes plus vives félicitations, ainsi que mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple burkinabé frère», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Il me plaît de saisir cette opportunité pour vous réitérer mon engagement à œuvrer, de concert avec vous, au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays», a-t-il souligné.

«Mus par les idéaux consacrés dans l'acte constitutif de l'Union africaine, l'Algérie et le Burkina-Faso continueront d'apporter une contribution de qualité aux efforts communs de l'Afrique visant à concrétiser les objectifs de paix, de stabilité et de développement dans notre continent», a ajouté le président de la République.

ALGÉRIE - RWANDA M. Lamamra s'entretient avec son homologue du Rwanda



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra s'est entretenu hier à Alger avec son homologue du Rwanda, Louise Mushikiwabo. L'entretien s'est déroulé à l'issue de la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, ouverte dimanche avec pour objectif d'assister les nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour se préparer à défendre les intérêts du continent au sein de l'ONU.

APS

Les experts comptables veulent accompagner l'investissement en Algérie

Les experts-comptables sont déterminés à accompagner l'investissement en Algérie et贡献ent sensibiliser davantage les entreprises productrices quant à la rentabilité qu'elle peuvent tirer en recourant aux conseils de ces professionnels, a indiqué le président de l'Ordre national des experts comptables M. Akli Toudert.

«Il faut absolument que les entreprises aient connaissance du rôle que peut jouer l'expert comptable, de par son professionnalisme et sa crédibilité, pour les accompagner à réussir au mieux leurs projets d'investissement et de partenariat», a-t-il déclaré à l'APS au terme des travaux du 2^e congrès des experts comptables. Contrairement au commissaire aux comptes, dont le rôle se limite à certifier les états financiers de l'entreprise sans pour autant la conseiller sur les moyens d'améliorer ses résultats, l'expert comptable est appelé à assister l'entreprise dans ses choix de financements qui lui garantissent une meilleure création de richesses et d'emploi, selon M. Toudert.

Cependant, la majorité des PME en Algérie se contente de l'aval financier du commissaire aux comptes, par qui elles sont obligées de passer conformément à la loi, et ne voient pas l'utilité de faire appel à un expert comptable pour se faire accompagner dans leur processus d'investissement, ont constaté quelques intervenants.

Certains congressistes ont par ailleurs pointé du doigt l'ampleur du marché informel en Algérie qui pousse les entreprises privées, selon eux, à «bouder» le recours aux experts-comptables par crainte d'être plus transparentes vis-à-vis du fisc.

Mais «il ne faut pas attendre que les entreprises ou les banques viennent vers nous, il faut que nous allions vers ces acteurs et essayer de les convaincre de la plus-value que peut leur apporter un expert-comptable», a renchéri un autre professionnel. Le représentant du Fonds national d'investissement (FNI) a pour sa part annoncé l'intention du fonds à recourir à un expert-comptable qui l'accompagnera dans toutes ses démarches. Organisé sous le thème de «l'expert-comptable au cœur de l'investissement et du partenariat», le congrès a examiné durant deux jours les moyens pratiques qui permettent à l'expert-comptable d'offrir aux entreprises et notamment aux PME un accompagnement à haute rentabilité.

L'Institut des experts comptables bientôt opérationnel

Interrogé sur les projets de réforme touchant à cette profession, M. Toudert a évoqué l'apparition prochaine du tableau de l'ordre des experts-comptables, de la chambre des commissaires aux comptes et de l'organisation du comptable agréé qui fournira toutes les données chiffrées en la matière.

Il a aussi avancé la publication prochaine du manuel de la comptabilité financière ainsi que des normes d'audit algériennes. S'agissant du projet de l'institut de formation des commissaires aux comptes et experts-comptables, qui dépend du ministère des Finances, il a avancé que l'institut devrait être opérationnel «inexistant».

La loi 91-08 relative aux professions d'expert-comptable, commissaire aux comptes et comptable agréé, abrogée par la loi 10-01 du 29 juin 2010, a créé trois organisations de comptables: l'Ordre des experts comptables, la Chambre nationale des commissaires aux comptes et l'Organisation nationale des comptables agréés. La loi a également dédié au métier d'auditeur légal une organisation.

Le ministère des Finances s'est réapproprié à travers l'abrogation de cette loi plusieurs prérogatives de puissance publique notamment en matière d'octroi d'agrément et de contrôle de la qualité des travaux comptables, qu'il avait auparavant cédées à l'ancien Ordre des comptables, une institution à laquelle le ministère reprochait de nombreuses faiblesses. Quelque 250 experts-comptables et 1.900 commissaires aux comptes activent actuellement en Algérie, selon M. Toudert.

APS

ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

M. Messahel met en exergue le rôle de la réconciliation nationale dans la stabilité et le développement

Le rôle de la politique de réconciliation nationale, prônée par le président Abdelaziz Bouteflika et feu Nelson Mandela, dans la stabilité et le développement de l'Algérie et de l'Afrique du Sud, a été mis en exergue hier par le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

Le ministre, qui intervenait sur les ondes de Radio Algérie internationale, a qualifié la réconciliation nationale de «politique centrale», ajoutant que le président Bouteflika et feu Mandela avaient opté pour ce choix, étant «convaincus» qu'aucun processus de développement ne pourrait aboutir sans stabilité.

Selon M. Messahel, il est «évident» qu'on ne peut construire la paix et la stabilité sans la réconciliation nationale, ajoutant que le plus important est que la stabilité soit «réellement» le fondement de tout



développement.

«Nous observons ces deux dernières décennies qu'il y a pas mal de conflits en Afrique, parfois internes et parfois attisés et organisés de l'extérieur, mais la réconciliation nationale reste une politique centrale», a-t-il souligné.

Il a, dans ce cadre, rappelé la tenue à Alger en juin dernier de la réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), consacrée au thème de «La réconciliation nationale, facteur crucial pour la sécurité, la sta-

bilité et le développement durable en Afrique». Par ailleurs, le ministre a rappelé l'expulsion de la délégation sud-africaine lors de la 29^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, présidée par le président Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères.

«Le président Bouteflika avait décidé de refuser la délégation sud-africaine, car n'étant pas représentative et était beaucoup plus l'émanation d'un régime raciste que démocratique», a-t-il expliqué.

COMMERCE

Les marchés de gros dominés par la désorganisation et le commerce informel



ces marchés sont des espaces non aménagés ne disposant pas du minimum requis pour l'exercice de cette activité.

Le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaïd Aït Abderrahmane a souligné dans une déclaration à l'APS que le ministère avait entamé en 2008 les travaux de réfection de 32 marchés de gros de fruits et légumes pour un coût de 3,7 milliards de da.

Pour le représentant des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes, au nombre de 43 selon le ministère du Commerce,

Le secrétaire général de l'Union des commerçants a accusé le ministère du Commerce de «fuir» ses responsabilités en matière d'amélioration de ces espaces, affirmant que l'entreprise «Magro», qui relève du ministère chargé de la construction et de la gestion des marchés de gros «n'a rien apporté de nouveau», depuis son installation.

Il a appellé les mandataires de vente de gros à organiser une grève nationale pour revendiquer notamment l'organisation des marchés et la lutte contre le commerce illégal pratiqué dans ces enceintes.

Un décret exécutif pro-

mulgé en 2012 fixe les conditions et les modalités d'implantation et d'aménagement des espaces commerciaux et d'exercice de certaines activités commerciales et se propose de mieux organiser les transactions commerciales notamment à travers le document que l'agriculteur doit remettre à l'intermédiaire afin de garantir la traçabilité du produit. Selon les précisions du ministère du Commerce, cette mesure est susceptible de contribuer à la lutte contre le surnombre d'intermédiaires qui activent au niveau de la distribution des fruits et légumes et qui habituellement sont à l'origine de la hausse sensible des prix des fruits et légumes. Ce document appelé «lettre d'accompagnement» comporte le no., la situation sociale des fournisseurs, la nature et la quantité des fruits et légumes et des produits halieutiques, la date et le lieu du chargement et du déchargement. Cette réglementation a pour but de «réguler le marché de manière durable et globale par le biais de l'assainissement des circuits de distribution dans les marchés de gros et de détail et au niveau des grandes surfaces».

CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION DU 65^E ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

La CNCPDD décerne le prix national des droits de l'Homme au président Bouteflika

Le prix national des droits de l'Homme a été décerné hier à Alger au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH).

Lors de la cérémonie de célébration du 65^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la CNCPPDH a attribué au Président Bouteflika la médaille des droits de l'homme, prix institué pour la première fois, pour «ses efforts inlassables» en faveur de la promotion des droits de l'homme.

Le prix de la CNCPPDH, remis par le président de cette institution, Me Farouk Ksentini, a été reçu, au nom du Président de la République, par le secrétaire général de la présidence de la République, Habiba El Okbi, en présence de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, du vice-président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Béchir Khalifallah, ainsi que des représentants du réseau des défenseurs des droits de l'homme. Me Ksentini a indiqué, à cette occasion, que la décision d'attribuer ce prix, pour la première fois, au Président Bouteflika est fondée sur «des arguments objectifs», précisant que «M. Bouteflika a milité depuis longtemps pour les droits de



l'homme et des peuples et que cela est un fait historique». Il a cité, à cet égard, les actions menées par le président de la République en faveur des droits de l'homme en Algérie, comme le droit au logement social et la consécration des droits de la femme, à travers la révision du code de la famille et l'imposition du système de quotas au sein des assemblées élues. Le président de la Commission a estimé également que la loi sur la réconciliation nationale a valu à M. Bouteflika une «reconnaissance mondiale de ses efforts». «Un projet qu'il a pris à sa charge et dont les objectifs ont atteints 95% de réalisation sur le terrain».

Le secrétaire général de la présidence

a transmis, quant à lui, les «remerciements» du président Bouteflika à la Commission pour cette «précieuse distinction» en saluant cette initiative. Il a également déclaré, en marge de cette cérémonie, qu'une telle distinction est «méritée» pour un homme «qui a consacré ses efforts et sa vie au service de son pays». Le prix des droits de l'Homme, selon Me Ksentini, «honore les efforts exceptionnelles des personnalités au service de leur pays et des droits de l'homme tels que reconnus universellement». Il a ajouté que d'autres personnalités seront honorées mercredi à l'instar de Kamel Rezzag Bara et Me Miloud Brahimi.

M. KSENTINI : L'élection de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, une «reconnaissance» de son rôle

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, a estimé que l'élection de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies est une «reconnaissance» de son rôle de «faire triompher les droits de l'homme à travers le monde».

Le président de la CNCPPDH a indiqué, à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, que l'élection de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme constitue une «reconnaissance de son rôle en faveur des peuples et des catégories opprimées». «C'est la récompense de

tous les efforts déployés par l'Algérie en la personne du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a déclaré Me Ksentini. «Une élection à un poste aussi sensible intervient comme un couronnement

Un bond qualitatif réalisé sur le dossier des droits de l'homme depuis l'an 2000, des carences subsistent

des efforts inlassables que ne cesse de déployer le président de la République pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans notre pays», a-t-il précisé, ajoutant que «c'est aussi une reconnaissance de la contribution de l'Algérie et de toutes ses démarches au niveau international pour consacrer la culture

et, aujourd'hui, le peuple jouit de ses droits sociaux et politiques», a-t-il rappelé.

«C'est aussi grâce à la sagesse, à la vision et aux décisions fermes du Président Bouteflika, notamment par la promulgation de la loi sur



la concorde civile et la loi relative à la paix et à la réconciliation nationale qui a pansé les blessures et unifié la société», a expliqué le président de la CNCPPDH, soulignant que «cette perspicacité a contribué à la stabilité du pays».

Les participants à la cérémonie de célébration du 65^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme se sont inclinés à la mémoire du leader sud-africain Nelson Mandela, décédé jeudi dernier, et que la mémoire collective «retiendra comme un modèle pour l'ensemble de l'humanité», a noté Me

Les Africains de l'ONU à la bonne école

Kamel Chérif

Alger a abrité pendant trois jours la réunion des nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies en prévision de leur préparation et formation pour défendre les intérêts du continent au sein de l'instance onusienne. Il s'agit pour l'Algérie d'assister les nouveaux membres, le Tchad et le Nigeria pour se préparer au traitement des questions de paix et de sécurité sur le continent africain.

Le choix de l'Algérie n'est pas fortuit, mais dicté par l'expérience, la lucidité et le courage de sa diplomatie, laquelle reste une référence aussi bien en Afrique que dans le monde. L'Algérie a beaucoup de leçons à donner en la matière et ses positions historiques en sont des références irréfutables.

En ce sens, le leader sud-africain, Nelson Mandela qui est pleuré par le monde entier, avait affirmé : «Je suis Algérien». Ce grand homme de l'humanité et des causes justes, avait fait son apprentissage en Algérie. Il a été formé dans les rangs de l'Armée populaire nationale (ALN) et avait séjourné à Alger, pendant la guerre de Libération.

C'est après avoir quitté l'Algérie qu'il avait décidé de créer l'African national congress (ANC). Lui-même, il disait dans ses mémoires qu'il y avait une similitude entre la lutte des Algériens contre le colonialisme français et le combat des Sud-Africains contre le régime de l'apartheid.

L'Algérie qui reste une école en matière de diplomatie a été aussi le premier pays à avoir réussi à exclure des Nations unies le régime de l'apartheid et d'inscrire l'ANC comme membre observateur. Cela s'était produit après le célèbre discours prononcé par Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères, quand l'Algérie avait assuré la présidence tournante de l'ONU en 1974.

Et ce n'est pas par hasard que le premier pays visité par Mandela, après sa sortie de prison en 1990, fut l'Algérie. Un pays qui a été qualifié de Mecca des mouvements de libération en Afrique. L'Algérie accueillait et formait durant les années 1960 et 1970 les leaders des mouvements de libération en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

C'est également à Alger que l'Etat palestinien a été créé et proclamé, en 1988 par le défunt Yasser Arafat. Et c'est également à Alger, en 1988, que les fondements de l'Union du Maghreb arabe ont été jetés, avant la signature du Traité de Marrakech.

En termes plus clairs, la diplomatie algérienne a une histoire riche et a été de tous les combats, aux côtés des peuples et des causes justes. C'est dans ce prolongement que l'Algérie continue aujourd'hui de soutenir la cause sahraouie et d'encourager toutes les initiatives de paix et de réconciliation.

Il s'agit d'un principe ayant permis à l'Algérie de vaincre le terrorisme et de réconcilier ses enfants après une période qui avait fait plus de 200 000 morts. Ces acquis et cette expérience ont amené l'Union africaine à choisir l'Algérie pour l'encadrement des nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Une juste reconnaissance pour l'Algérie qui a de tout temps affiché et défendu son panafricanisme.

Signature d'un protocole d'accord pour la promotion des droits de l'homme

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) et l'université Emir Abdelkader de Constantine ont procédé hier à Alger à la signature d'un protocole d'accord portant sur l'échange d'expériences en matière de promotion des droits de l'homme.

Ce protocole, signé par le président de la CNCPPDH, Me Farouk Ksentini, et le recteur de l'université Emir Abdelkader de Constantine, Boukhelkhal Abdallah, ont porté sur la coopération et la coordination en matière de promotion des droits de l'homme. L'université Emir Abdelkader, la seule au niveau national à disposer d'un département des droits de l'homme, bén

nifiera, à la faveur de cet accord, de l'expérience et des compétences de la CNCPPDH. «Cet accord nous permettra de mettre en place un programme pour les étudiants, en recevant des experts de la Commission et défenseurs des droits de l'homme de par le monde», a souligné M. Boukhelkhal. Le recteur de l'université a précisé que l'Algérie qui célèbre le 65^e anniversaire de la proclamation des droits de l'Homme, dispose d'un «ancre» dans ce domaine, car «il ne faut pas oublier que l'Emir Abdelkader était le premier à instaurer les principes des droits de l'homme», a-t-il expliqué.

APS

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA BANQUE AL BARAKA, M. HAÏDAR NACER, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

Place de la finance islamique dans la finance mondiale, en évolution

La finance islamique ? Une technique nouvelle. Une philosophie des nouveaux rapports à la finance s'installe. Le rapport à la charia dans ses composantes justice, équité et transparence par rapport aux pratiques financières conventionnelles est différent selon les concepts des valeurs du capital et du travail.

- ❖ 16% de parts de marchés en Algérie
- ❖ L'éthique et la morale
- ❖ 2 principes, responsabilité et interdiction de l'intérêt
- ❖ 800 banques islamiques dans le monde



Saïd Abjaoui

La philosophie générale de la finance islamique met en avant l'éthique et la morale et puise sa source dans la révélation divine et de la sunna tout en s'inspirant des pratiques à l'époque du prophète (QSSSL).

Deux principes fondent toute démarche dans la cadre de la finance islamique. Ce sont l'interdiction de l'intérêt et la responsabilité. Celle-ci lie la rentabilité financière d'un investissement au résultat du projet concret associé. Elle exclut les jeux de hasard, l'activité liée à l'alcool, à l'élevage porcin, à l'armement, à l'industrie cinématographique.

La finance islamique ? Une philosophie nouvelle. Une autre philosophie qui prend sa place comme une alternative à la finance conventionnelle dont le constat de crise internationale avait induit une crise mondiale et surtout l'affondrement du pouvoir d'achat suite à la crise dite des «sub-primes». Le thème assez complexe de la «finance islamique, réalités et perspectives» a fait l'objet d'une conférence débat animée au forum du quotidien DK News par M. Haïder Nacer, secrétaire général de la Banque El Baraka. Son exposé a été très pédagogique et il a réussi à convaincre les membres de la presse qui d'habitude

sont très critiques. Nous avons trouvé dans ses explications les raisons qui avaient amené Mme Christine Lagarde, alors ministre de l'Économie dans le gouvernement français et aujourd'hui présidente du Fonds monétaire international à affirmer que la «finance islamique présente bien des avantages». Les actifs fin 2008 étaient de 951 milliards de dollars, en hausse de 25%.

M. Haïder a beaucoup parlé de l'impact de la finance islamique dans la pratique bancaire et dans la vie économique. Sur la scène internationale, les attentions étaient portées sur cette nouvelle finance non conventionnelle. Son rang dans la finance internationale, en terme de masse financière est en évolution, une place quand même appréciable au vu du progrès de son avancée. La banque El Baraka a bénéficié en 1975 des apports de nombreuses banques dont un apport très important de la Banque islamique de développement et par des groupes privés dont Dar El Mal, Al Rahji, Dubaï Islamic bank, Kuwait Finance House, Noor Islamic bank.

Ces institutions bancaires ont mis à disposition des pays d'origine des produits financiers islamiques très élaborés adossés à de véritables techniques bancaires islamiques. Le produit est un achat-vente avec une technique qui demeure un instrument qui permet de mettre à la dispo-

sition du client une marchandise sur la base d'un profit et d'un délai de paiement négocié d'«accord-parties».

L'institution financière acquiert la marchandise ou l'actif en payant directement le fournisseur avant cession au client. L'actif reste la propriété du pourvoyeur jusqu'au remboursement de la dernière échéance. Le client en a la pleine jouissance.

La finance islamique dispose actuellement de 800 banques dont nombre d'entre elles sont installées dans les pays occidentaux. L'essentiel, ou l'ambition est de capter les énormes ressources financières disponibles au Proche-Orient.

La Banque El Baraka est engagée dans le «financement socialement responsable» selon l'expression de M. Haïder avec le développement de produits financiers destinés aux couches défavorisées, soit par la création de micro-entreprises.

La Banque El Baraka Algérie a initié un projet pilote à Ghardaïa qui a profité notamment à la femme à domicile avec des montants de 30 000 à 50 000 dinars profitant à des bénéficiaires regroupés dans un groupe solidaire. Elle a également financé des micro-projets dans la ville de Ghardaïa avec des montants de 150 000 à 300 000 dinars au bénéfice des jeunes.

La banque El Baraka dispose de 16 % de parts de marchés en Algérie.

L'alternative à l'économie mondiale

Rachid Rachedi

Le financement islamique est encore à son stade de développement et demeure encore à l'état embryonnaire dans notre pays. Cependant, au vu des expériences concluantes mise en œuvre par le passé, à l'image des micro-crédits octroyés par la banque Al-Baraka aux femmes porteuses de projets dans la wilaya de Ghardaïa, les économistes prédisent un avenir prometteur à ce type de financements qu'ils considèrent être l'avenir même de l'économie mondiale, d'autant plus que l'environnement est favorable à son développement chez nous. «Généralement, les Algériens sont réticents à prendre des prêts bancaires car la pratique et le calcul des intérêts, l'usure,

est contraire aux principes fondamentaux de l'Islam. La finance islamique qui est basée sur l'économie réelle et rejette la spéculuation et l'usure, a donc tous les atouts pour attirer les consommateurs algériens», a souligné en marge du Forum, l'un des participants au débat.

Selon l'intervenant, l'absence d'un système juridique pour l'encadrement des prestations bancaires islamiques entrave le développement de ce type de financements dans notre pays. «Actuellement, le cadre juridique, ne reconnaît pas le financement islamique en tant que tel, avec toutes les spécificités qui le différencient du système de financement conventionnelle. La Banque centrale n'a pas interdit aux banques islamiques d'exercer mais elle n'a pas non plus adapté la législation à leurs spécificités» a-t-il remarqué. Parmi les rares reproches (si on peut les qualifier ainsi), formulées par les économistes

à l'encontre de ce type de financements, l'intervenant a cité le fait que les banques islamiques ont tendance à financer beaucoup plus les projets à caractère commerciale, comme l'immobilier, et de ne pas trop s'aventurer dans le financement des projets créateurs de valeur ajoutée.

Toutefois, depuis que l'économie mondiale (déconnectée de la réalité) est plongée dans une crise sans précédent qui a engendré un ralentissement de la croissance des pays développés, le financement islamique commence à s'imposer comme une alternative crédible au modèle économique actuel qui a atteint ses limites. «Tout comme les énergies renouvelables sont sur le point de remplacer les énergies fossiles, le jour viendra où le modèle financier ultralibéral sera remplacé par la finance islamique», a souligné l'intervenant.

PARLEMENT

PROJET DE CODE PÉNAL: 38 amendements soumis à la commission spécialisée pour examen

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné lundi 40 amendements relatifs au projet de code pénal, dont 38 ont été soumis à la commission spécialisée pour examen avec les représentants des auteurs des amendements.



L'APN a également décidé lors d'une réunion présidée par le président de l'Assemblée, Mohamed Larbi Ould Khelifa, de reprendre les travaux mardi 17 décembre en séance plénière consacrée au vote du projet de code pénal, indique lundi un communiqué de l'institution législative.

Les travaux se poursuivront mercredi 18 décembre par une séance consacrée à la présentation et au débat du rapport an-

nuel du gouverneur de la Banque d'Algérie qui devra répondre aux interventions des députés jeudi après-midi. L'APN se réunira par ailleurs jeudi 26 décembre en séance plénière consacrée au projet de loi portant règlement budgétaire pour 2011. Le débat se poursuivra jusqu'à dimanche matin 29 décembre. Le ministre des Finances répondra aux questions des députés lors de la séance de l'après-midi.

Recensement des actifs des entreprises économiques fermées afin de redynamiser leur activité industrielle

Le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyoune a affirmé lundi à Alger que les actifs des entreprises économiques fermées ont été recensés en vue de redynamiser leur activité industrielle et réaliser de nouveaux projets d'investissement.

En réponse à une question d'un membre du Conseil de la nation sur la situation des entreprises économiques qui ont été fermées notamment à Alger, le ministre a cité les types d'actifs, le premier concerne les entreprises économiques publiques et le deuxième les domaines de l'Etat.

En ce qui concerne les entreprises économiques publiques fermées, le ministre a indiqué qu'un appel de partenariat (avec un partenaire national ou étranger) a été lancé afin de relancer les projets industriels.

Pour ce qui est des actifs des domaines de l'Etat, «leur introduction est prévue dans le cadre de la même orientation», a souligné M. Benyoune qui a ajouté que «des contacts sont en cours en ce sens en coordination avec les ministères de l'Intérieur et

des Finances». Dans ce contexte, le ministre a indiqué que l'investissement sera dans les secteurs créateurs de richesses et d'emplois dans le cadre de la redynamisation des entreprises industrielles et la réalisation d'autres projets d'investissement.

Un autre appel à partenariat a été lancé pour choisir les meilleurs idées et projets, au profit des différents opérateurs pour accompagner leur réalisation, ce qui permettrait, selon le ministre, de créer de nouveaux postes d'emploi.

Les autorités publiques ont adopté, entre 1995 et 2001, la politique de privatisation pour donner une nouvelle dynamique aux entreprises économiques, mais cette politique «n'a pas donné les résultats escomptés malgré le succès de plusieurs opérations avec des investisseurs algériens et étrangers», a-t-il ajouté.

En raison de l'absence de l'investissement, d'une part, et de la concurrence, d'autre part, la plupart des entreprises ont connu des difficultés ce qui a entraîné la fermeture de certaines d'entre elles, a souligné le ministre.

L'article 121 de la Constitution ne peut faire l'objet d'amendement car il garantit l'équilibre budgétaire de l'Etat

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri, a estimé lundi que l'article 121 de la Constitution qui fixe les règles régissant les finances publiques ne peut faire l'objet d'amendement du fait qu'il garantit l'équilibre budgétaire de l'Etat. Dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée étude organisée par son département ministériel sur les dispositions de l'article 121 de la Constitution, M. Khedri a précisé que ce dernier était un article «essentiel» dans la Constitution et ne peut faire l'objet d'amendement car il fixe les règles objectives induites par l'intérêt général et préserve l'équilibre budgétaire». Le ministre a ajouté que la thématique de la journée d'étude qui s'articule autour de cet article vise à déterminer «des portées et les objectifs ayant trait à ce dernier». L'article 121 de la Constitution dispose: «Est irrecevable toute proposition de loi qui a pour

objet ou pour effet de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les dépenses publiques, sauf si elle est accompagnée de mesures visant à augmenter les recettes de l'Etat ou à faire des économies au moins correspondantes sur d'autres postes des dépenses publiques». M. Khedri a rappelé que cet article dispose «de mécanismes spécifiques à la loi de finances», soulignant d'autre part que «l'instance souveraine susceptible de statuer en toute liberté sur ce type de questions est le bureau du parlement algérien dont les lois doivent impérativement être mises en application».

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la journée d'étude animée par des parlementaires et des législateurs, M. Khedri a souligné que cette rencontre «est l'occasion de cerner les objectifs, les portées et les significations ayant trait à la consécration des articles dans la

Constitution algérienne à l'instar de tous les systèmes comparés qui en font une règle en matière de codification des finances publiques et de l'élaboration des budgets». Il a en outre rappelé que la Constitution algérienne a «mis en place des mesures rigoureuses visant à assurer l'équilibre des finances publiques et à rationaliser l'utilisation des ressources financières de l'Etat conformément aux mécanismes assurant la sécurité économique, financière et sociale de la nation». Toutes ces dispositions ont pour but, a-t-il ajouté, d'assurer les grands équilibres de l'économie, de rationaliser les dépenses publiques, de garantir une meilleure gestion des ressources financières en vue de répondre aux besoins de la société, de réaliser les objectifs du développement et de réduire les effets de l'inflation conformément aux règles régissant la gestion des finances publiques».

PARTENARIAT

Former une main-d'œuvre apte à être facilement intégrée dans le marché de l'emploi

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnel, Noureddine Bedoui, a souligné lundi à Oum El-Bougahï l'importance de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée jouissant d'une maîtrise théorique et pratique à même de faciliter son intégration dans le marché de l'emploi». Soulignant la nécessité d'un «partenariat effectif» entre les établissements de formation et les entreprises acti-

vant sur le terrain, le ministre s'est réjoui de voir, tant à Khenchela qu'à Oum El-Bougahï, de nombreuses jeunes filles dans les ateliers de formation aux diverses professions du secteur agricole qui constitue la vocation principale des deux wilayas. Lors de ses visites aux structures de formation de F'krina, d'Aïn Beida et d'Oum El-Bougahï, M. Bedoui a appelé à «faire évoluer la stratégie de formation en ouvrant davantage les établissements de formation et les entreprises acti-

vements du secteur sur leur environnement et sur les particularités de chaque région».

Il a invité, à cet effet, les élus locaux à se rapprocher des structures de formation en vue de conclure des conventions pour la formation de personnels capables de prendre en charge les missions dévolues aux communes, comme les tâches d'assainissement et de traitement des espaces verts.

ALGÉRIE - TUNISIE

Des hommes d'affaires tunisiens prospectent les opportunités de partenariat à Relizane

Une délégation d'hommes d'affaires tunisiens de la ville de Sousse a entamé, lundi soir, une visite dans la wilaya de Relizane pour proscrire les opportunités de partenariat. Conduite par le président de la chambre de commerce et d'industrie de Sousse, Mellouli Nadjib, cette délégation tunisienne se compose de 12 hommes d'affaires activant dans le secteur industriel de cette région.

Dans une déclaration à l'APS, M. Mellouli Nadjib a indiqué que cette visite permettra aux hommes d'affaires tunisiens de renforcer les échanges commerciaux et de partenariat avec leurs homologues de Relizane dans divers secteurs d'activités.

Le même responsable a mis en exergue la possibilité de soutenir le partenariat dans des activités comme l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

Les hommes d'affaires tunisiens devront s'enquérir, durant cette visite de trois jours, des unités industrielles activant à Relizane et Moshtagam. Cette visite sera couronnée par la signature de protocole de coopération entre la chambre de commerce et d'industrie «Mina» de Relizane et celle de Sousse.

ALGÉRIE-TCHAD

Volonté commune de développer les relations bilatérales

L'Algérie et le Tchad ont exprimé leur volonté commune de développer leurs relations bilatérales et les hisser au niveau souhaité par les deux présidents, Abdelaïz Bouteflika et Idriss Déby Itno, en vue d'établir un partenariat dans divers domaines. Pour se faire, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a eu lundi un entretien avec son homologue tchadien, Moussa Faki Mahamat, a indiqué, à l'issue de cette rencontre, que la commission économique mixte algéro-tchadienne se tiendra à Alger au début de l'année prochaine. Le développement des relations bilatérales sera le point essentiel inscrit à l'ordre du jour de cette réunion, a-t-il précisé.

«Le Tchad est désormais un pays pétrolier à l'instar de l'Algérie», a fait remarquer M. Lamamra, qui a rappelé que «la coordination entre les deux pays existe et s'étend à plusieurs domaines». Pour le chef de la diplomatie algérienne, la visite de M. Faki Mahamat en Algérie «dénote, encore une fois, de la profondeur des relations privilégiées qui lient les deux pays frères». Il a, à cet égard, noté que les deux pays «se concertent sur différentes questions d'intérêt commun, notamment la sécurité et la stabilité de la région». Ces questions figurent à l'ordre du jour de l'Union africaine (UA) et exigent la mobilisation des énergies et la conjugaison des efforts pour promouvoir les intérêts de l'Afrique», a-t-il souligné avant d'insister sur l'impratique de poursuivre la coopération dans les fora internationaux». Pour sa part, le ministre tchadien s'est félicité des relations «privilégiées» unissant les deux pays et souligné la nécessité de tirer profit de l'expérience de l'Algérie en matière de lutte antiterroriste, eu égard notamment à l'étape délicate» que traverse la région du Sahel en Afrique. M. Faki Mahamat a pris part à la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ouverte dimanche à Alger avec pour objectifs d'assister les nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, dont le Tchad, pour se préparer à défendre les intérêts du continent au sein de l'ONU. Pour rappel, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait été reçu vendredi dernier à Paris par le président tchadien Idriss Déby Itno en marge du Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique. L'entretien a porté sur des questions d'intérêt commun, la situation sécuritaire dans la région et sur la nécessité de renforcer la concertation entre Alger et N'Djamena dans ce domaine. Les deux parties ont, également, abordé la coopération bilatérale entre les deux pays ainsi que les voies et moyens de renforcer davantage les échanges économiques.

L'Algérie envisage de développer en partenariat des réserves «Tight» dans le cadre du 4^e appel à la concurrence

L'Algérie envisage de développer en partenariat des réserves de pétrole et de gaz non conventionnelles qu'elle compte mettre à la concurrence internationale dans le cadre du quatrième appel d'offres pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, a annoncé hier à l'APS le président du comité de direction d'Alnaft M. Sid Ali Betata. Selon ce responsable, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures a mis en place une «task-force», chargée d'identifier les périmètres à offrir à la concurrence pour ce quatrième appel d'offres.

«La task-force a examiné et sélectionné des périmètres de réserves Tight qui pourraient faire objet d'un projet de développement, en vue d'une cession dans le cadre de cet appel à la concurrence», a précisé M. Betata mais sans en avancer le nombre. Le gaz et le pétrole Tight sont des hydrocarbures non conventionnels, piégés dans des couches de roches réservoirs, très peu poreuses et très peu perméables, dont l'extraction nécessite l'utilisation de la fracturation hydraulique.

Alnaft a également sélectionné pour ce quatrième appel d'offres des périmètres de recherches sur lesquels opèrent déjà le groupe Sonatrach, a-t-il ajouté. Selon Sid Ali Betata, la «task-force» s'attèle à préparer le contrat modèle et les cahiers des charges relatifs à l'attribution de ces périmètres, en tenant compte des amendements apportés par la nouvelle loi sur les hydrocarbures. «Les travaux de cette task-force en la matière sont bien avancés», a affirmé M. Betata en réponse à une question sur les préparatifs du quatrième appel d'offres, dont le lancement serait retardé en raison des difficultés rencontrées par Alnaft dans l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, notamment ceux relatifs à l'exploitation du gaz de schiste.

«Parmi les nouveaux textes, il y a ceux qui sont liés à l'introduction des hydrocarbures non conventionnels qui est, certes, une notion nouvelle dans la loi mais qui ne présente pas de difficultés particulières», a-t-il assuré. En termes de méthodologie et de procédures, a-t-il poursuivi, l'élaboration des textes relatifs aux hydrocarbures non conventionnels se fait de la même manière que l'ont été les autres textes. «Nous sommes bien avancés dans leur élaboration et les deux processus progressent en parallèle», a-t-il affirmé. Une trentaine de textes d'application sont en cours d'élaboration par l'agence. Leur promulgation rendra effective l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les hydrocar-

APS

DÉPÉNALISATION DE L'ACTE DE GESTION M^e Miloud Brahimi déplore une «bureaucratie judiciaire»

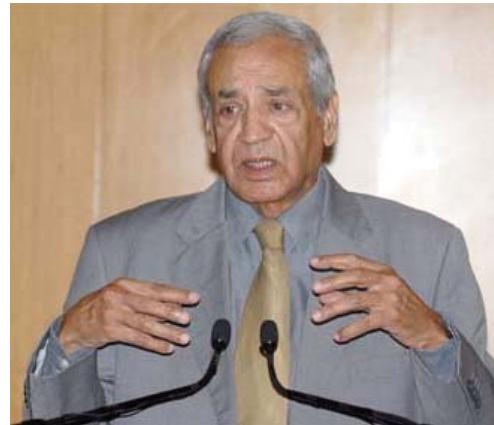
Une «bureaucratie judiciaire» est à l'origine du non-respect des orientations «claires» et «fermes» données par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour dé penaliser l'acte de gestion, a déploré hier à Alger, le bâtonnier et militant des droits de l'homme, Me Miloud Brahimi.

«Le président de la République a donné des instructions très claires et fermes pour dé penaliser l'acte de gestion, malheureusement, la bureaucratie en générale, et particulièrement judiciaire, les a vidées de leur substance», a indiqué Me Brahimi lors de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne.

Pour lui, la lutte contre la criminalité économique ne nécessite pas la création de «grandes commissions», mais plutôt suivre le modèle des grands pays industrialisés qui ont modernisé leur législation en la matière, a-t-il fait comprendre.

Me Brahimi qui rejette la criminalisation du délit économique, a appelé, dans le même contexte, à la «suppression» des articles 26 de la loi 06-01 et 29 et 119 bis du code pénal car jugés «complexes».

A une question sur la corruption en Algérie, l'avocat a estimé que «le vrai combat à mener contre ce phénomène doit se régler au niveau de la prévention», saluant, par ailleurs, le rôle joué par la presse écrite qui, a-t-il dit, «est une presse qui s'exprime en toute liberté sur le sujet», chose qui «n'existe pas dans les autres pays du même niveau économique et social».



À propos de la criminalité contre les enfants, Me Brahimi, premier président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, s'est dit «choqué» et «scandalisé» par le fait d'utiliser «le cas dramatique des enfants violents par des malades mentaux pour essayer de rétablir la peine de mort». Rappelant qu'il était un abolitionniste de la peine de mort, une peine qu'il qualifie d'atteinte «gravissime» aux droits de l'homme, l'avocat a estimé que le durcissement des peines ne réduirait pas forcément la criminalité contre les enfants, suggérant, à ce propos, d'engager une réflexion pour améliorer les conditions du fonctionnement de la société algérienne.

Pour lui, la lutte contre la criminalité économique ne nécessite pas la création de «grandes commissions», mais plutôt suivre le modèle des grands pays industrialisés qui ont modernisé leur législation en la matière, a-t-il fait comprendre.

Me Brahimi qui rejette la criminalisation du délit économique, a appelé, dans le même contexte, à la «suppression» des articles 26 de la loi 06-01 et 29 et 119 bis du code pénal car jugés «complexes».

A une question sur la situation de la société civile algérienne, l'invité de la chaîne III de la Radio nationale a estimé qu'elle était en «mauvais état» car «décimée, laminée et décapitée» durant les années de terrorisme, ajoutant, toutefois, qu'elle évoluait dans la «bonne direction».

Les Etats-Unis n'obtiendront pas d'accord sur le Partenariat trans-Pacifique (TPP) avant la fin de l'année

Le Partenariat trans-Pacifique (TPP) ne se fera pas avant la fin de l'année, comme souhaité par les Etats-Unis, les discussions sur ce vaste projet de libre-échange achoppent sur la complexité de l'ouverture de certains marchés, en particulier du Japon, ont admis hier à Singapour les ministres des pays participants.

«Nous avons décidé de poursuivre notre travail dans les semaines à venir... Après un travail supplémentaire mené par des négociateurs, nous avons l'intention de nous retrouver le mois prochain», ont indiqué dans un communiqué commun les douze ministres du Commerce des nations impliquées, réunis à Singapour.

Les Etats-Unis, grands défendeurs du projet, avaient déployé d'importants efforts pour le faire aboutir avant la fin de l'année, mais les discussions achoppent sur la complexité de l'ouverture de certains marchés, en particulier du Japon.

Des milliers d'agriculteurs nippons étaient ainsi descendus dans les rues de Tokyo la semaine dernière pour s'opposer à la volonté du gouvernement japonais de prendre part au TPP.

Au Japon, le secteur agricole, protégé par d'importantes barrières douanières, est persuadé qu'il a plus à perdre qu'à gagner, craignant une déferlante de marchandise étrangère à bas prix impossible à concurrencer avec des petites exploitations dispersées entretenues par des cultivateurs de plus en plus âgés.

Le TPP implique l'Australie, Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les Etats-Unis et le Vietnam, mais sans la Chine.

Cet ensemble, qui représente 40% du produit intérieur brut mondial, est souvent perçu comme le symbole de la multiplication des accords régionaux, prenant le pas sur le multilatéralisme défendu au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui regroupe 159 Etats-membres.

La réunion du TPP à Singapour a débuté samedi, le jour même où s'est conclue sur l'île indonésienne de Bali une conférence ministérielle de l'OMC.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE
M. Lamamra reçoit
le nouvel ambassadeur
d'Arabie Saoudite en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu lundi M. Mahmoud Ben Hussein Ben Said Qattan, qui lui a remis les copies figurées de ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Lancement en janvier 2014 d'une formation continue au profit du personnel de la santé

Un cycle de formation continue sera lancé au profit du personnel du secteur de la santé à travers le pays au mois de janvier prochain, a annoncé, lundi à AïnDefla, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Cette formation touchera tout le personnel travaillant dans le secteur de la santé à l'image des médecins, paramédicaux et agents de maintenance, a indiqué le ministre qui s'exprimait dans le cadre d'une rencontre avec les cadres de son secteur en marge de sa visite de travail dans la wilaya.

Cette formation continue permettra au personnel de la santé d'être à



la page de l'évolution constatée par le monde dans le domaine de la santé ainsi que dans d'autres domaines, a-t-il précisé.

«Le mauvais fonctionnement de l'hôpital ne doit pas être imputé uniquement à son directeur, car il ne faut pas perdre de vue qu'il y a entre autres un sous-directeur, un intendant et un surveillant médical», a rappelé M. Boudiaf. Le ministre a par ail-

leurs évoqué la nécessité de changer le «climat général des hôpitaux», indiquant qu'une meilleure sécurité du personnel médical aux urgences sera désormais assurée. «La restauration du malade et l'organisation des heures de visites, pour diminuer l'«anarchie» constatée dans certains hôpitaux, doivent bénéficier d'une attention particulière», a également observé le ministre.

DÉLIVRANCE CARTES GRISES

Les daïras de Labiodh Sidi-Cheikh et Bougrob se dotent de services

Les daïras de Labiodh Sidi-Cheikh et de Bougrob, se sont dotés de nouveaux services d'établissement de cartes grises, a-t-on appris auprès des services de la wilaya d'El-Bayadh.

Opérationnels à compter de ce lundi, dans le cadre du rapprochement de l'administration du citoyen,

ces services permettront aux citoyens des communes d'Arbouat, Ain-Arak et Lebnon, pour la daïra de Labiod Sidi-Cheikh, et celles de Tismouline et El-Kheither, pour celle de Bougrob, de se faire délivrer les documents officiels d'immatriculation de leurs véhicules, a-t-on précisé.

Retenue au titre de l'amélioration du service public, cette opération qui vient en réponse aux préoccupations des citoyens des régions précitées, qui n'auront plus à se déplacer vers la direction de la réglementation et des affaires générales au chef lieu de la wilaya, pour se faire établir et

délivrer ce type de documents, a-t-on ajouté de même source. Les services de la wilaya ont fait part de la généralisation, prochainement, de cette opération aux six autres daïras de la wilaya, après finalisation des procédures nécessaires à la concrétisation de cette opération.

M. Ouardi Abdenacer désigné président de la SGP Gestour

M. Ouardi Abdenacer a été désigné lundi président de la Société de gestion des participations de l'état tourisme et hôtellerie (Gestour). La désignation a été annoncée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd, au terme d'une réunion qu'il a présidée au siège du ministère en présence des membres de l'assemblée générale de la SGP Gestour. L'assemblée générale est composée du ministre du Tourisme en sa qualité de président (de l'assemblée), des représentants du Premier ministère, du ministère des Finances et du ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement. La désignation de M. Ouardi à la tête de Gestour vise à insuffler une nouvelle dynamique à la société et tirer profit de l'expérience de ce cadre pour la relance de cette société qui supervise actuellement l'opération de réhabilitation de 63 entreprises hôtelières et 8 stations thermales. Le ministre a fait savoir dans ce sens que l'opération de réhabilitation de 7 entreprises hôtelières dont l'hôtel El Djazair et El Au-

rassi (Alger), Kerdada et El Caïd (Bousaada) et les Andalouses (Oran) a été parachevée. M. Hadj Saïd a souligné l'importance de la formation de la ressource humaine dans le domaine de l'hôtellerie (marketing et management notamment) en vue d'être au diapason des développements enregistrés dans le domaine à travers le monde.

Le ministre a donné des instructions au nouveau directeur de Gestour pour assurer une formation de qualité au personnel de la société, rappelant que près de 6.000 employés ont bénéficié d'une formation en marketing et management. En réponse à une question sur un éventuel changement au niveau des gestionnaires des structures relevant du secteur, M. Hadj Saïd a souligné que l'objectif consiste à «trouver de nouvelles compétences» sans se passer des cadres expérimentés tout en tenant en compte de l'enfancement des jeunes en vue de leur permettre d'acquérir les bonnes méthodes de gestion.

BOUIRA :

Journée d'étude sur le Système LMD

Les participants à une journée d'étude sur le système d'enseignement LMD (Licence-Master-Doctorat), organisée lundi à l'université de Bouira, ont appelé à l'amélioration de la qualité de l'enseignement universitaire pour aider les étudiants à maîtriser le nouveau système pédagogique. «L'enseignement doit être de qualité pour

permettre aux étudiants de mieux maîtriser le système LMD, nouveau dans nos universités», a souligné à ce sujet l'enseignant Hidouche Ahmed. Il a tenu également à noter que le programme LMD «n'est pas encore bien assimilé au sein de la communauté étudiante». «Bon nombre d'enseignants, toutes filières confondues, ont en-

core du mal à se faire à ce système. Pourtant, tout a été fait, à l'exemple de cycles de formations, des mises à niveau et autres méthodes d'approches, dans le but de permettre aux enseignants de transmettre leurs messages et prodiguer leurs cours en parfaite connaissance de cause», a encore insisté M. Hidouche. Pour sa part, le professeur

Abdelkrim Harzellah, de l'université de Boumerdès a déploré les dysfonctionnements rencontrés dans l'application du LMD au niveau national. Il a noté, à ce propos, deux carences qu'il a situées notamment dans le manque de communication entre les universités, et le manque de formation des services pédagogiques.

Gestion de l'eau en Algérie : la hisser au niveau des standards internationaux

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a affirmé lundi à Alger que le futur défi du secteur des ressources en eau est de «hisser la gestion de l'eau au niveau des standards internationaux», assurant que les efforts consentis par l'Algérie dans ce secteur seront poursuivis au cours du prochain plan quinquennal.

«La masse des investissements réalisés au cours des dix dernières années est considérable. Les transferts d'eau, c'est près de 2000 km d'ouvrages.

Ces efforts seront poursuivis au cours du prochain plan 2015-2019. Notre futur défi est de hisser la gestion de l'eau au niveau des standards internationaux», a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux d'un Atelier régional sur les grands transferts d'eau en Méditerranée.

Le ministre a rappelé que l'Algérie a érigé le secteur stratégique de l'eau au rang des «grandes priorités nationales», relevant que cette décision politique traduit une forte volonté impulsée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour lancer les grands chantiers de l'eau notamment les infrastructures de mobilisation et de transferts. Par la taille des investissements qu'elle a consentis dans ce domaine, a-t-il poursuivi, l'Algérie suscite l'intérêt de la communauté internationale.

«Des mégaprojets tels que le barrage de Taksebt, le barrage de Beni Haroun, le grand transfert d'In Salah vers Tamanrasset, constituent des pôles d'intérêts et d'échanges pour les experts des pays riverains de la Méditerranée» a-t-il fait remarquer.

Dans le cas de l'Algérie, les grands transferts d'eau permettent la mise en œuvre d'une politique efficiente en termes d'aménagement du territoire.

«Les grands transferts réalisés à partir de zone à forte pluviométrie (Cijel, Béjaïa) vers des zones semi-arides telles que les hautes plaines sétiennes permettent ainsi une répartition équilibrée du développement» a-t-il ajouté.

Selon M. Necib, cette rencontre constitue une opportunité pour densifier et diversifier les relations entre les différents acteurs de l'eau de la région. «Elle constitue aussi un point de départ pour la mise en place d'une plate forme Algérie de dialogue et d'échange dans le domaine de l'eau entre les pays méditerranéens» a-t-il estimé.

Il a mis en exergue l'importance de la tenue de cet atelier dans un contexte régional méditerranéen dominé par la rareté des ressources hydrauliques, soulignant que «la crise de l'eau est un fait structurel et endémique pour les pays de l'ouest de la Méditerranée».

Pour M. Necib, la tenue de rencontres d'échange et de concertation est «un passage obligé pour y faire face».

Les travaux de cet atelier qui a réuni près de 150 participants et experts, sont organisés autour de trois sessions thématiques. La première session a pour thème «La pertinence des grands transferts dans une stratégie durable d'aménagement du territoire», la seconde session est dédiée à «La problématique d'une gestion optimale des transferts d'eau» et la troisième session est consacrée à «La gestion efficace de l'énergie dans les grands transferts».

BLIDA une bande de malfaiteurs neutralisée à Mouzaïa

Un réseau organisé d'individus spécialisés dans le trafic de drogue dans la ville de Mouzaïa, a été neutralisé, dernièrement, par la brigade de recherches et d'investigations de la sûreté de wilaya de Blida, a-t-on appris, lundi, de ce corps sécuritaire.

La mise hors d'état de nuire de cette bande fait suite à l'arrestation de son chef devant son domicile à Mouzaïa, alors qu'il était en compagnie de trois (3) acolytes, a indiqué le chargé de la cellule de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya.

La fouille du domicile en question a abouti à la découverte de deux (2) plaquettes de kif et d'une somme de 373.500 DA provenant de la vente de ces stupéfiants, en plus d'armes blanches, a ajouté la source. L'enquête des services de la sûreté de wilaya a révélé que l'accusé principal faisait l'objet de plaintes de la part de citoyens, dont il s'était approprié un lotin de terre agricole, en faisant usage de menaces et d'armes blanches.

Déférés, dimanche, devant le procureur de la République près le tribunal d'El Aïffrou pour les chefs d'accusation de «trafic de drogue, troubles à l'ordre public, coups et blessures volontaires, destruction volontaire de biens d'autrui et vol avec menaces à l'aide d'armes blanches», trois (3) des mis en cause ont été placés en détention préventive, alors que le quatrième a été cité à comparaître.

JUSTICE Des peines de 10 ans de prison ferme à la peine capitale requises contre cinq membres d'un groupe terroriste

Le procureur général près le tribunal criminel d'Alger a requis des peines allant de 10 ans de prison ferme à la peine capitale contre cinq prévenus pour appartenance à groupe terroriste et homicide volontaire avec prémeditation contre des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des civils à Alger et sa banlieue.

Selon l'arrêt de renvoi, les accusés font partie d'un groupe terroriste activant sous la bannière du Groupe salafiste pour le combat et la prédication (GSPC) et auteur, depuis 1997, de plusieurs hold-ups contre des locaux commerciaux notamment à Cherarba, aux Eucalyptus et Mefta, à Alger pour le financement de groupes terroristes. Les faits remontent selon la même source à l'an 2009 lorsque les services de sécurité ont arrêté le principal accusé dans cette affaire Zayda Kamel, (un des protagonistes de la mutinerie de Lambèse en 1994) avec son acolyte Amrouche Brahim à Larbaâa, en possession de fusils kalachnikov. L'instruction judiciaire et les aveux du principal accusé ont fait ressortir que ce dernier a participé avec d'autres complices à plusieurs attentats ayant ciblé des éléments de l'ANP. Il a participé en 1997 à une embuscade, à Tablat, contre un convoi de l'ANP.

Grâce aux aveux d'autres accusés, les services de sécurité ont détruit quatre caches dudit groupe terroriste à Corso et Bouzegza (Boumerdès) et un un lot important de munitions. Le procès se poursuit et le verdict devait être rendu lundi soir.

ACCIDENTS

Mascara : trois personnes tuées dans deux accidents distincts

Trois personnes ont trouvé la mort dans deux accidents de la route distincts survenus hier matin dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Le premier accident a eu lieu mardi aux environs de deux heures du matin sur la RN 91 reliant Mascara à Tiaret, au niveau de la localité de Maoussa suite au dérapage d'un camion-citerne transportant du carburant. Le conducteur, âgé de 35 ans, a trouvé la mort sur le coup. Sa dépouille mortelle a été acheminée à la morgue de l'hôpital Meslem-Tayeb



du chef-lieu de wilaya. Les éléments de la Protection civile, assistés par des

agents d'autres corps, ont dégagé la voie et procédé à la remise en état de la chaussée après la fuite de carburant de la citerne, afin d'éviter d'autres accidents. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale.

Le second accident s'est produit près de la cimenterie de Zahana, au nord de la wilaya de Mascara, sur l'autoroute Est-Ouest. Deux jeunes passagers d'un véhicule touristique ont été tués sur place suite à la collision de leur voiture avec un camion. Leurs dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue de l'hôpital de Sig, précise-t-on de même source.

M'SILA

7 accidents de la route en une journée Deux morts et 16 blessés

Mouad B.

Deux personnes sont mortes et 16 autres ont été blessées dans 7 accidents de la route survenus lundi à travers plusieurs régions de la wilaya de M'sila, indique une source de la Protection civile. L'accident le plus grave a été enregis-

tré à 5h00 sur la RN40 entre deux véhicules légers qui se sont télescopés. Cet accident a occasionné la mort à une personne et des blessures à 7 autres, selon la même source.

L'autre accident mortel a été enregistré au niveau de la RN45, au lieu-dit Bayada, un camion a fauché un piéton. Ce dernier n'a pas encore été identifié parce que le corps est complètement déchiqueté.

CRIMINALITÉ

Affaire Kerroumi: condamnation de l'accusé à 20 ans de réclusion

Une peine de vingt (20) ans de réclusion a été prononcée lundi par le tribunal criminel près la Cour de justice d'Oran à l'encontre du nommé Mohamed Belbouri, reconnu coupable du meurtre de l'universitaire et militant du Mouvement démocratique et social (MDS), Ahmed Kerroumi. Le verdict a été rendu au terme des délibérations du jury entamées après les plaidoiries des

avocats de la défense qui ont soutenu la thèse de l'innocence de leur client, arguant, en substance, de l'absence de preuves quant à sa présence avec la victime au moment des faits. Le représentant du ministère public avait requis la réclusion criminelle à perpétuité, indiquant que la culpabilité de l'inculpé «ne faisait aucun doute dès lors que ses empreintes digitales et son ADN corres-

pondent à celles retrouvées sur les lieux du crime».

Le condamné, un livreur de boissons énergisantes âgé de 30 ans, avait été inculpé d'homicide volontaire et écrasé le 17 mai 2011 après investigations de la police judiciaire enclenchées le 23 avril 2011, date de la découverte du corps de la victime dans le bureau d'Oran du parti du MDS alors qu'il était porté disparu depuis 5 jours.



SOCIÉTÉ

Sept morts par asphyxie au monoxyde de carbone dans trois wilayas du pays

Sept personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été secourues lundi après-midi suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans trois wilayas du pays, a-t-on appris auprès de la direction générale de la Protection civile.

A Bab El Oued (Alger), trois membres d'une même famille (le père âgé de 49 ans, la mère 35 ans et leur fils de 8 ans) sont décédées, à leur domicile sis Cité Omar Khettabi, par asphyxie au monoxyde de carbone, a précisé le lieutenant Nassim Bernaoui, chargé

de communication auprès de la Protection civile. A Sidi Bel-Abbès, trois membres d'une même famille (un homme de 36 ans et deux femmes de 35 et 72 ans) ont été retrouvés morts après avoir inhalé du monoxyde de carbone dans leur domicile à la cité des 40 Logements, a relevé la même source, ajoutant que les agents de la Protection civile ont pu sauver trois enfants et les transférer à l'hôpital local. A Tébessa, une personne âgée de 54 ans est morte par asphyxie au monoxyde de carbone et

deux autres ont été secourues par les agents de la Protection civile qui les ont transférées à l'hôpital le plus proche. Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et très毒ique.

Il est dû à une combustion incomplète, résultant d'une absence d'oxygène, d'où la nécessité d'une aération constante du domicile et d'un contrôle régulier des appareils de chauffage et de tuyauteries par des agents agréés.

SIDI BEL-ABBÈS

Saisie de plus de 2, 6 tonnes de kif traité provenant du Maroc

Les éléments des services des douanes ont procédé à la saisie, dans la localité de Benbadis (Sidi Bel-Abbès), d'une quantité de plus 2, 6 tonnes de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris lundi de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

La saisie a été opérée, dimanche soir, lors de l'interception, au niveau d'un barrage de contrôle dressé par les élé-

ments de la brigade des douanes, un camion. La fouille minutieuse de ce véhicule a permis la découverte de 124 colis contenant la marchandise prohibée, selon un communiqué de ladite direction. Le conducteur du camion et son accompagnateur ont été arrêtés puis présentés devant la justice, ajoute-t-on de même source.

APS

Un atelier de formation au profit de 20 producteurs laitiers exploitant 300 vaches dans la wilaya de Souk Ahras a été encadré lundi dans une ferme de la commune d'Ouïlène par un expert français, à l'initiative du Groupe de soutien technique aux éleveurs bovins.

SOUK AHRAS

Formation de 20 producteurs laitiers

L'attention permanente accordée à l'hygiène de l'environnement immédiat des vaches productrices de lait et le nettoyage constant de la machine à traire sont indispensables pour préserver la santé de ces animaux et obtenir un lait de qualité, a indiqué Max Bertrand.

L'atelier est organisé dans le cadre de l'accord de partenariat signé entre l'Institut technique des élevages d'Alger (ITELV), représentant le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le groupe français Bretagne-International pour l'encadrement de la filière lait.



Pour le président du Groupe de soutien technique aux éleveurs bovins, Mohamed-Nadir Megueni, le développement de

la production laitière « passe forcément par une bonne alimentation des bovins par le recours accru aux herbes

vertes, leur suivi sanitaire et l'amélioration génétique du cheptel par l'insémination artificielle ».

L'importance de la création, dans cette wilaya qui dispose d'un cheptel de 96.000 bovins dont 52.000 vaches laitières et de petites et moyennes entreprises de transformation du lait, a été souligné par ce responsable. L'accord de partenariat entre l'ITELV et Bretagne-International prévoit la formation et l'accompagnement de 300 éleveurs bovins dans les trois wilayas de Souk Ahras, de Blida et de Relizane. En cas de bons résultats, cet accord sera étendu à 22 wilayas.

GUELMA

Formation sur les écosystèmes et le changement climatique

Une session de formation sur l'adaptation des écosystèmes forestiers aux changements climatiques a été organisée lundi à Guelma au profit de forestiers représentant cinq wilayas de l'est du pays. Organisée par la direction générale des forêts (DGF) en partenariat avec la Coopération allemande au développement GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), cette rencontre de quatre jours donnera lieu à des débats autour des changements climatiques et de leurs effets sur le milieu forestier dans le pourtour de la Méditerranée. Des changements « aggravés par le comportement de l'homme », a souligné le conservateur des forêts de Guelma, Hamid Benbelouâr.

Ce responsable a indiqué, dans son allocution d'ouverture, que cette rencontre qui réunit des forestiers de Guelma, de Skikda, d'Annaba et d'El-Tarf, traitera de l'exemple particulier de la forêt de Béni Salah, important couvert végétal situé dans la région de Boucogouf.

« Cette formation doit permettre, a ajouté le conservateur des forêts, de rassembler les partenaires du territoire pour mieux aborder la thématique forestière et les nombreuses opportunités de valorisation pour le développement de la wilaya ».

M. Ludwig Liagre, de GIZ, a déclaré pour sa part que les forêts « contribuent de manière significative au développement local grâce aux filières de produits forestiers ligneux et non ligneux tels que le liège et les plantes aromatiques et médicinales ». Cette contribution économique, a-t-il ajouté, « permet de renforcer la résilience sociale des populations riveraines des écosystèmes forestiers ».

EL TARF

Près de 9.000 logements ruraux lancés

Près de 9.000 logements ruraux sur un total de 12.000 unités ont été lancés dans la wilaya d'El Tarf, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Inscrits dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, la réalisation de ces logements destinés à impulser l'activité agricole et à fixer les populations rurales, se poursuit à un « rythme appréciable » dans les 24 communes de la wilaya d'El Tarf, a-t-on affirmé à la wilaya.

La même source a rappelé que la wilaya d'El Tarf a bénéficié d'un programme global de 37.390 logements, tous segments confondus, dont 8.000 unités de type public locatif, 1.500 promotionnels et 1.090 promotionnels aidés (LPA). Le programme d'habitat qui s'étend sur cinq ans est également destiné à la résorption de l'habitat précaire qui englobe, dans cette wilaya, 13.300 baraqués, logis de fortune et autres logements menaçant ruine, a-t-on souligné, précisant que cet ambitieux programme, appelé aussi à atténuer la forte demande sur le logement social, a atteint les 40 % en termes d'avancement des chantiers disséminés à travers plusieurs communes.

APS

FORUM D'ORAN

Compétences artistiques et scientifiques des jeunes en exergue

Les œuvres artistiques et scientifiques mettant en exergue les compétences des jeunes et leurs capacités créatives occupent un grand espace de l'exposition organisée dans le cadre du 2^e forum des associations locales, qui a débuté lundi après-midi à Oran. Cette manifestation, prévue trois jours durant à la maison de jeunes Souidi-Ahmed d'Oran, permettra à 50 jeunes membres du mouvement associatif, des maisons de jeunes et centres culturels de la wilaya, de faire découvrir leurs créations artistiques et scientifiques au grand public.

Le pavillon des arts plastiques présente un large éventail de travaux signés par des jeunes artistes ainsi que des

sculptures, des miniatures, de la calligraphie arabe et de la bande dessinée(BD). L'espace dédié au 4^e art est occupé par la coopérative «Triangle ouvert» qui active à la maison de la culture» Ahmed Zabana de Haï Sidi Bachir.

La coopérative a exposé des marionnettes, représentant des personnages utilisés dans ses différentes créations théâtrales.

Le visiteur pourra également découvrir et apprécier des travaux réalisés par des filles rurales issues des différentes associations, comme «La main dans la main», une association de Boutlelis participant dans la promotion de la femme rurale. Tapis, couvertures, travaux de bro-

derie, tenues traditionnelles figurent en bonne place.

Cette exposition comporte également des photos et tableaux d'art reproduisant des portraits de chouhada et les batailles livrées par l'ALN contre l'occupant français ainsi que des affiches et autres documents sur l'histoire du scoutisme algérien.

Ce rendez-vous, organisé par la Direction de la jeunesse et des sports, en collaboration avec des associations culturelles, scientifiques et artistiques, prévoit des communications sur le «réseau d'insertion de jeunes», «la lutte contre les maux sociaux» et «L'animation des jeunes des cités».

CHLEF

Plus de 266 millions de m³ emmagasinés dans les barrages

Le volume d'eau global emmagasiné au niveau des barrages de Sidi Yacoub et Oued Fodda, dans la wilaya de Chlef, a dépassé 266 millions de m³ au dernier relevé effectué par les services de l'hydraulique, a-t-on indiqué, lundi, à la direction de l'hydraulique. Le taux de remplissage du barrage de Sidi Yacoub s'élève à 85%, soit un volume de 205 millions de m³, tandis que celui de Oued Fodda est de 60%, avec un volume emmagasiné de 61,34 millions de m³.

Ces ouvrages, d'une capacité respective de 252 et 102 millions de m³, disposaient, à la fin mai 2013, d'un volume global de près de 350 millions de m³, rappelle la même source ajoutant que le quota destiné à l'irrigation avait atteint, lors de la dernière campagne d'irrigation, 60 millions de m³, tandis que celui de l'alimentation en eau potable à partir du barrage de Sidi Yacoub a été de 40 millions de m³.

TAGHIT

Retenue d'El-Aouina : projet-clé pour développer l'agriculture

La retenue d'El-Aouina, d'une capacité de mobilisation d'un millions de m³ d'eau, en cours de réalisation sur le lit de l'oued Zousfana, constitue un projet clé pour le développement de l'agriculture dans la commune de Taghit, selon la direction locale des services agricoles (DSA) et de nombreux agriculteurs.

L'ouvrage, destiné à renforcer la ressource hydrique pour les besoins de l'irrigation agricole et dont les travaux ont été relancés en 2012 avec un financement spécial de 300 millions DA, vise à donner un nouvel élan aux opérations de mise en valeur des terres sahariennes à travers cette commune située à 97 km au sud de Béchar. Les eaux de cette rete-

nue permettront, au cours des cinq prochaines années, l'irrigation de plus de 30.000 hectares de terres, attribuées majoritairement à des jeunes dans le cadre de la mise en valeur, a-t-on indiqué à la DSA. Livrable fin 2014, ce projet passe pour être des plus importants en matière de mobilisation des eaux superficielles dans la wilaya de Béchar, par ses capacités de retenue des eaux de crues de l'oued Zousfana, un des plus grands cours d'eau de la région, selon la même source. Le financement spécial pour la reprise de ses travaux est venu suite aux intempéries et inondations qu'a connues la région en octobre 2008 et qui avaient endommagé une partie de cet ouvrage hydrau-

GUELMA

Formation sur les écosystèmes et le changement climatique

Une session de formation sur l'adaptation des écosystèmes forestiers aux changements climatiques a été organisée lundi à Guelma au profit de forestiers représentant cinq wilayas de l'est du pays. Organisée par la direction générale des forêts (DGF) en partenariat avec la Coopération allemande au développement GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit), cette rencontre de quatre jours donnera lieu à des débats autour des changements climatiques et de leurs effets sur le milieu forestier dans le pourtour de la Méditerranée. Des changements « aggravés par le comportement de l'homme », a souligné le conservateur des forêts de Guelma, Hamid Benbelouâr.

Ce responsable a indiqué, dans son allocution d'ouverture, que cette rencontre qui réunit des forestiers de Guelma, de Skikda, d'Annaba et d'El-Tarf, traitera de l'exemple particulier de la forêt de Béni Salah, important couvert végétal situé dans la région de Boucogouf.

« Cette formation doit permettre, a ajouté le conservateur des forêts, de rassembler les partenaires du territoire pour mieux aborder la thématique forestière et les nombreuses opportunités de valorisation pour le développement de la wilaya ».

M. Ludwig Liagre, de GIZ, a déclaré pour sa part que les forêts « contribuent de manière significative au développement local grâce aux filières de produits forestiers ligneux et non ligneux tels que le liège et les plantes aromatiques et médicinales ». Cette contribution économique, a-t-il ajouté, « permet de renforcer la résilience sociale des populations riveraines des écosystèmes forestiers ».

EL TARF

Près de 9.000 logements ruraux lancés

Près de 9.000 logements ruraux sur un total de 12.000 unités ont été lancés dans la wilaya d'El Tarf, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Inscrits dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, la réalisation de ces logements destinés à impulser l'activité agricole et à fixer les populations rurales, se poursuit à un « rythme appréciable » dans les 24 communes de la wilaya d'El Tarf, a-t-on affirmé à la wilaya.

La même source a rappelé que la wilaya d'El Tarf a bénéficié d'un programme global de 37.390 logements, tous segments confondus, dont 8.000 unités de type public locatif, 1.500 promotionnels et 1.090 promotionnels aidés (LPA). Le programme d'habitat qui s'étend sur cinq ans est également destiné à la résorption de l'habitat précaire qui englobe, dans cette wilaya, 13.300 baraqués, logis de fortune et autres logements menaçant ruine, a-t-on souligné, précisant que cet ambitieux programme, appelé aussi à atténuer la forte demande sur le logement social, a atteint les 40 % en termes d'avancement des chantiers disséminés à travers plusieurs communes.

APS

DYSLEXIE

ELLE SERAIT LIÉE À UN PROBLÈME DE CONNEXION DANS LE CERVEAU

Les difficultés en lecture et en orthographe s'expliqueraient par une difficulté à mobiliser rapidement les informations enregistrées par le cerveau. Une nouvelle étude avance que la dyslexie, caractérisée par des difficultés à associer les lettres et les sons, serait liée à une mauvaise connectivité entre deux régions du cerveau.

L'origine de la dyslexie est l'objet de nombreuses conjectures. Une des explications les plus répandues défend l'idée d'une mauvaise représentation des phonèmes, les sons de la parole. Bart Boers, un psychologue clinicien de l'Université catholique de Louvain en Belgique bat en brèche cette hypothèse en apportant une nouvelle réponse à ce trouble neurologique dans la revue scientifique *Science*. Selon lui, le problème ne vient pas d'un mauvais enregistrement des informations par le cerveau mais par un mauvais accès à ces données.

Pour en avoir le cœur net, l'équipe du Dr Boers a analysé à l'IRM (imagerie à résonance magnétique) le cerveau de 45 étudiants de 19 à 32 ans, dont 23 très dyslexiques, quand ils écoutaient différents sons. Cette technique est destinée à «obtenir une bonne signature neuronale des représentations phonétiques», selon les chercheurs. Les participants néerlandais et droitiers devaient identifier ce qui différait plusieurs phonèmes. Tous les volontaires ont répondu correctement, même les dyslexiques. Pour le chercheur, c'est le signe



ON LIT MIEUX AVEC LES LETTRES ESPACÉES

Les enfants dyslexiques lisent mieux et plus rapidement quand les lettres et les mots sont espacés dans un texte, selon une étude franco-italienne. Des chercheurs du laboratoire de psychologie cognitive (Cnrs et Université Aix-Marseille) et l'université de Padoue en Italie pensent avoir trouvé un outil efficace de rééducation à la lecture pour les enfants dyslexiques. Il suffirait d'espacer les lettres pour faciliter la lecture. La dyslexie correspond à un trouble de l'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme. Cette difficulté de lecture toucherait 8 à 10 % des écoliers. Les enfants qui en souffrent sont normalement scolarisés et ne présentent pas de retard mental ni de trouble neurologique. Pour constater l'efficacité de cette méthode, les chercheurs ont demandé à 54 enfants italiens et 40 enfants français atteints de dyslexie et âgés entre 8 et 14 ans de lire plusieurs textes. Chacun d'entre eux contenait 24 phrases courtes et était présenté sous deux versions :



l'une était en caractère normal tandis que la seconde montrait un espace entre les lettres de 2,5 points. Autre constat encourageant, les bienfaits de cette méthode ont été vérifiés chez les enfants les plus dyslexiques.

Les résultats ont prouvé que les enfants dyslexiques étaient beaucoup plus l'aise pour lire quand le texte avait des mots et des lettres plus espacés. Les chercheurs ont estimé que la vitesse de lecture était 20 % plus rapide par rapport à un texte classique. Les enfants avaient également tendance à commettre deux fois moins d'erreurs que pour un texte «normal».

Cette méthode constitue un «outil de rééducation indirect pour s'entraîner à la lecture», affirme Johannes Ziegler, directeur de recherche au Cnrs, cité par Allodoc-teurs.fr.

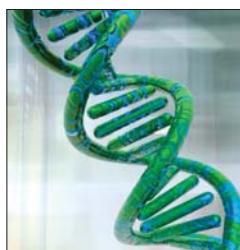
Si un espace plus grand permet de réduire voire de dépasser ce handicap de lecture chez les enfants dyslexiques, la prochaine étape pour les scientifiques va consister à définir différents degrés d'espacement des lettres en fonction de l'âge de la personne et de son niveau de lecture.

Identifier un gène pour la déceler plus tôt

Pour soigner la dyslexie, rien de plus efficace que de la diagnostiquer le plus tôt possible afin de suivre les enfants avec des traitements mieux adaptés. Bonne nouvelle : de récentes études des chercheurs de l'université de Yale (Etats-Unis) semblent apporter d'inédites réponses au diagnostic des troubles du langage et de la dyslexie.

Le Dr Jeffrey R. Gruen, professeur de pédiatrie et de génétique à Yale, et son équipe avaient déjà découvert que 2 gènes liés à la dopamine, Ankt1 et DRD2, seraient impliqués dans la fonction du langage. Ils ont aussi compris le rôle d'un autre gène, le Dcd2, dans la dyslexie.

Pour cette recherche, les scientifiques ont étudié les données de plus de 10.000 enfants nés en 1991-1992, participant à la cohorte Avon Longitudinal Study of Parents and Children (Alspac). Ils se sont focalisés sur le gène Dcd2 pour comprendre quelles parties spécifiques de ce gène sont responsables des problèmes de lecture et des problèmes de langage verbal. C'est le régulateur du gène Dcd2, le READ1 qui



seraient liés à ces troubles. En conclusion, les chercheurs révèlent que «la présence simultanée des variantes Read1 et du gène responsable de la dyslexie, Kiao0319 peut avoir un effet multiplicateur sur les performances en lecture, expression orale, et même le Q.I.,» et que «des personnes qui présentent ces variantes ont un risque significativement accru d'être atteints de dyslexie ou de troubles du langage». En identifiant ces gènes, les chercheurs pensent avoir trouvé une manière d'établir des diagnostics précoce de la dyslexie et des troubles du langage donc de mieux soigner les enfants.

Les tablettes peuvent aider les enfants à apprendre à lire



Les chercheurs américains ont découvert que les enfants dyslexiques ont moins de difficulté à lire sur l'écran des tablettes numériques.

Le Dr Matthew Schneps, du Centre des sciences de l'éducation de l'Université de Harvard a suivi un groupe d'une centaine d'élèves et leur a demandé de lire des phrases courtes écrites sur un cahier, puis d'autres phrases courtes sur l'écran d'une tablette. Il s'est rendu compte que les enfants qui souffraient de dyslexie avaient beaucoup de moins de difficulté avec la lecture lorsque les phrases étaient présentées sur une tablette. « Cela tient tout simplement au fait que sur l'écran, il y a moins de mots sur chaque ligne, ce qui permet à l'enfant de se concentrer sur chacun d'eux », a expliqué le chercheur interrogé par la BBC.

Cette étude rejoint les conclusions d'une étude franco-italienne qui a prouvé que les enfants dyslexiques étaient beaucoup plus à l'aise pour lire quand le texte avait des mots et des lettres plus espacés.

Alors que cet espace plus grand n'est possible qu'avec certains livres spécialisés, spécialement publiés pour les enfants ayant des difficultés en lecture, la tablette semble l'outil de lecture idéal. Les parents peuvent en effet jouer avec les polices de caractères, les couleurs et les espacement de lettres et de lignes pour aider l'enfant dyslexique à se concentrer sur les mots.

Les enfants ne sont pas les seuls à apprécier les tablettes numériques pour la lecture. Selon une étude allemande parue récemment dans Plos One, lire sur une tablette numérique demande également moins d'efforts aux personnes âgées.

Diagnostiquer la maladie grâce à un scanner

Des chercheurs américains ont trouvé un lien entre une certaine structure du cerveau et les troubles d'apprentissage typiques de la dyslexie. Un simple scanner pourrait aider à prendre cette maladie en main et aider les enfants dès la maternelle.

La dyslexie est un trouble qui se manifeste généralement au moment de l'apprentissage de la lecture, en cours préparatoire. Les enfants souffrent d'une mauvaise association entre graphèmes et phonèmes, ce qui peut entraîner des problèmes durant leur scolarité. Mais les résultats d'une nouvelle étude du Massachusetts Institute of Technology (MIT), pourrait aider à identifier ce trouble chez les enfants avant même qu'ils ne commencent à apprendre à lire, afin de leur donner une aide supplémentaire plus rapidement, affirme le site Medical Xpress.

L'étude, menée par les chercheurs de l'hôpital pour enfants de Boston, aux États-Unis, et publiée par la revue Journal of Neuroscience, a trouvé un lien entre des compétences de pré-lecture plutôt faibles chez certains enfants à la maternelle et la taille d'une structure du cerveau qui relie deux zones de traitement du langage. Selon des travaux précédents, cette structure est plus petite et moins bien organisée chez les adultes



souffrant de faibles capacités de lecture. Mais les scientifiques ignoraient que ces différences pourraient entraîner des difficultés ou résulter d'un manque d'expérience de lecture, explique Medical Xpress. L'étude fait partie d'un vaste projet portant sur environ 1 000 enfants dans plusieurs écoles du Massachusetts et de

Rhode Island. Des tout-petits ont été évalués sur leurs compétences de pré-lecture en première année de maternelle. Les chercheurs ont ensuite invité une quarantaine de ces enfants au MIT afin de faire un scanner de leur cerveau grâce à une technologie basée sur l'imagerie par résonance magnétique. Lorsque les experts ont comparé

les images des cerveaux des enfants avec leurs résultats aux tests de pré-lecture, ils ont trouvé une corrélation entre la taille et l'organisation au niveau d'une certaine structure. Cette avancée pourrait apporter une aide importante aux nombreux enfants dyslexiques dont le diagnostic arrive souvent trop tard.

Des troubles visuels pourraient l'expliquer

Une équipe de l'Inserm confirme que les personnes dyslexiques souffriraient également de troubles de l'attention visuelle. Les résultats des recherches pourraient permettre une meilleure prise en charge.

Les problèmes de lecture des dyslexiques seraient causés, en partie, par des troubles de l'attention visuelle. Des chercheurs de l'Institut de la santé et de la recherche médicale (Inserm) se sont penchés sur cette hypothèse en menant une étude, parue dans la revue Clinical neurophysiology, sur des sujets dyslexiques et des personnes sans difficulté de lecture. Le groupe a été soumis à une épreuve attentionnelle face à un écran sur lequel une série de flèches orientées dans le même sens ou dans des directions différentes avaient été affichées.

Les chercheurs ont demandé aux participants à l'étude de fixer le point central de l'écran sans dire dans quel sens la flèche du centre était orientée. Après avoir enregistré l'activité électro-encéphalographique de chaque volontaire, les scientifiques se sont aperçus que, quand les flèches vont dans des directions différentes (stimuli incongrues), les personnes dyslexiques ont plus de problèmes que les personnes sans difficulté de lecture. « La littérature relate des difficultés à traiter les éléments distracteurs chez les sujets dyslexiques », explique Anne Bonnefond, coauteur de l'étude. « Ils sont plus lents pour réagir à des stimuli incongrus. Cela serait lié à une perturbation de leur attention visuospatiale : le champ visuel gauche paraît sous investi alors que le champ



visuel droit semble au contraire surinvesti. D'où de possibles difficultés de lecture ».

Les chercheurs de l'Inserm comptent déterminer «en quoi ces déficits attentionnels sont spécifiques à la dyslexie, en comparant notamment les sujets dyslexiques à d'autres populations présentant un retard de lecture moins

important (mauvais lecteurs)», précise le site de l'Institut. « Cela pourrait permettre d'identifier des marqueurs de la dyslexie et d'améliorer la prise en charge de ce trouble en intégrant des exercices adaptés, par exemple pour entraîner l'attention visuospatiale », conclut Anne Bonnefond.

DÉCÈS DU PRÉSIDENT MANDELA

1918-2013



Le corps humain a une faculté extraordinaire d'adaptation ; j'ai découvert qu'on pouvait supporter l'insupportable si l'on gardait le moral, même quand le corps souffrait

Mandela... un militant hors pair qui a marqué l'histoire de l'Humanité

Nelson Mandela, ce militant hors pair qui a marqué en lettres d'or un pan de l'histoire de l'Humanité, a légué un exemple on ne peut plus éloquent de militarisme et de don de soi face à la plus vile de toutes les formes d'occupation : l'apartheid, a indiqué lundi l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) dans un communiqué.

Affranchie du joug de la « ségrégation raciale », l'Afrique du Sud, aujourd'hui libre grâce à la lutte d'hommes de la trempe de cette légende africaine, pleure son héros et celui de l'Humanité tout entière, ce dirigeant africain hors pair qui a tenu en échec et vaincu, grâce à une lutte féroce et sans merci, la plus abjecte des occupations, précise le communiqué.

«Les héros de notre Guerre de libération nationale étaient la principale source d'inspiration pour Mandela qui, après avoir pris connaissance de la résistance du peuple algérien, a su s'abreuve aux sources limpides de résistance et de militarisme en relevant les similitudes entre la lutte du peuple algérien et le combat de la majorité sud-africaine contre l'apartheid».

Il eut, par la suite, plusieurs rencontres avec des dirigeants et moudjahidine algériens, des rencontres qui confortèrent la croyance de Mandela quant à l'impératif de consacrer sa vie à combattre les inégalités et le racisme dans un pays multiculturel, où, durant des décennies «la minorité blanche s'arrogeait tous les droits face à la majorité noire soumise à un traitement cruel».

Mandela, qui a lutté toute sa vie contre l'injustice au prix de 27 ans de prison, restera une source d'inspiration pour les générations futures pour promouvoir la paix, la réconciliation et l'action solidaire, ajoute le communiqué.

«Fidèle aux principes de sa Révolution, l'Algérie faisait partie des premiers pays à avoir apporté leur soutien à la lutte du peuple sud-africain», rappelle l'ONM précisant que le soutien de l'Algérie «s'était, entre autres, traduit par l'intensification de ses efforts et activités politiques et diplomatiques au sein de l'OUA et de l'ONU en vue de mobiliser le soutien du plus grand nombre de pays et de faire pression sur l'Etat d'Afrique du sud pour l'amener à mettre un terme à sa politique de discrimination raciale».

Dans ce contexte, l'ONM a passé en revue les profondes mutations ayant marqué les relations internationales durant les années 1980 et la libération de Nelson Mandela «élu président par son peuple».

Fort d'une «clairvoyance politique sans égale et d'une expérience militaire riche, Mandela a pu sauver son pays et le mettre sur la voie de la Réconciliation en tournant la page de plusieurs décennies d'injustice et de souffrance», lit-on dans le communiqué.

APS

Exceptionnelle cérémonie d'adieu au «Géant de l'Histoire» Madiba



Un dernier hommage a été rendu hier au héros de la lutte anti-apartheid Nelson Mandela par des milliers de Sud-africains et un parterre sans précédent de chefs d'Etat et de gouvernement et de personnalités internationales.

Le président sud-africain Jacob Zuma a remercié les chefs d'Etat et de gouvernements, les personnalités internationales, ses concitoyens présents au stade à Soweto pour rendre hommage au «Père des Sud-Africains». «Les Sud-Africains chantent une chanson de liberté → Tata Madiba» «Ake Kho a fana naje» («Il n'y en a pas un autre comme toi, en xhosa et zoulou») - pour ce symbole mondial, et le «fondateur d'une Afrique du Sud libre et démocratique».

Sous les applaudissements des milliers de présents, M. Zuma a en outre souligné que le décès de Nelson Mandela «a fait un déferlement de tristesse dans le monde».

La grande cérémonie d'adieu au héros universel de la réconciliation et du pardon, a été débuteée avec l'hymne sud-africain «Que Dieu te bénisse l'Afrique».

Les chants n'ont pas cessé pendant longtemps avant l'ouverture officielle de la cérémonie. Les chants étaient les hymnes anciens de la lutte contre l'apartheid, donc beaucoup rendraient déjà hommage à Mandela. «L'Afrique du Sud a perdu un père. Le monde a perdu un ami cher et un mentor», a déclaré le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon dans son éloge funèbre. «Ce plus grand de tous les baobabs a planté des racines qui ont poussé partout sur la planète», a-t-il poursuivi, «Nelson Mandela nous a montré la voie avec un cœur plus grand que ce stade et un sourire contagieux qui aurait pu allumer les lumières. En fait, il a éclairé le monde», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président américain Barack Obama a qualifié le parcours de Mandela «d'une vie qui ne rassemble à aucune autre», déclarant qu'il est difficile de faire l'éloge d'un homme... encore plus difficile de faire celle d'un géant de l'Histoire, qui a conduit une nation vers la justice». «Mandela, a-t-il affirmé, est plus qu'une icône souriante, il a montré le pouvoir de l'action politique», ajoutant qu'il (Madiba) a changé les lois mais également les coeurs».

Baleka Mbete, coordinatrice de l'ANC (le parti au pouvoir), a notamment fait chanter le stade sur l'air de «Tata Madiba» «Ake Kho a fana naje» en xhosa et zoulou). La foule a repris le refrain. «J'ai eu le privilège et l'honneur de voir mon cœur, mon âme et ma vie touchés par Mandela», a déclaré son vieux ami Andrew Mlangeni. «Je suis sûr que Mandela doit sourire là-haut» en regardant cette assemblée, a renchérit le porte-parole de la famille, le général Thanduxolo Mandela.

Tous étaient unis par la fierté de faire à Mandela un dernier adieu digne de ce géant du XX^e siècle, qui a su réconcilier Noirs et Blancs après des décennies de ségrégation raciale.

L'Algérie avait longtemps animé le sous-comité chargé de l'information du comité spécial contre l'apartheid

L'Algérie avait animé, pendant des années, le sous comité chargé de l'information du Comité spécial contre l'Apartheid, a indiqué mardi à Alger le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel. Intervenant dans une émission de la Chaîne internationale de la radio nationale sur le combat de défunt Nelson Mandela, décédé jeudi dernier à l'âge de 95 ans, M. Messahel a souligné que «l'Algérie était membre du comité spécial contre l'Apartheid créé en 1963. Elle a, pendant des années, animé le sous comité chargé de l'information». Il a rappelé, dans ces sens, avoir eu la chance de présider ce sous comité lorsqu'il était membre de la mission permanente de l'Algérie à New York.

«C'était la décennie de l'ONU pour l'imposition des sanctions contre l'Afrique du sud», a-t-il déclaré, relevant, dans ce cadre, que l'Algérie était présente aux côtés du peuple sud-africain pendant son combat et «même jusqu'à l'avènement de l'état démocratique». «J'ai personnellement connu Mandela», a-t-il

confié, expliquant avoir eu la chance et le privilège d'être membre d'une délégation que le défunt Mandela avait reçue en Afrique du Sud juste après son élection, en tant que président de la République.

Il a également rappelé qu'il avait eu la chance d'être à la tête de la section des mouvements de libération au ministère des Affaires étrangères, pendant une longue période. «Il était évident pour nous, à cette époque-là, de suivre le parcours non seulement du combat du peuple sud-africain mais de tous les peuples encore soumis au colonialisme et à l'Apartheid», a-t-il poursuivi. M. Messahel a relevé, dans ce contexte, que la relation entre l'Algérie et l'African National Congress (ANC) combattante remonte à la guerre de libération. «Mandela a été formé militairement en Algérie dans les camps de l'ALN. Il a reçu également une formation politique».

D'ailleurs, a-t-il fait remarquer, Mandela avait déclaré que la guerre de libération nationale en Algérie était non

seulement une «source d'inspiration» mais elle a fait de lui un «homme».

«Mandela s'est beaucoup inspiré de la Révolution algérienne et de la guerre de libération. D'ailleurs, il faisait très souvent la comparaison entre ce que vivait les deux peuples en ce temps», a-t-il ajouté, rappelant, à l'occasion, que «ce n'est pas par un pure hasard qu'Amílcar Cabral, le père de l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap Vert qualifiait Alger de Mecque des révolutionnaires».

Dans le même cadre, le ministre a rappelé que c'était à la 29^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, présidée à l'époque par le président de la République Abdelaziz Bouteflika (ministre des Affaires étrangères durant cette période) que la délégation sud-africaine a été expulsée des Nations unies.

«Le président Bouteflika avait décidé de refuser la délégation sud-africaine au motif qu'elle n'était pas représentative et que cette délégation était beaucoup plus l'émanation d'un régime raciste que démocratique», a-t-il précisé.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Le Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Abdelkader Taleb Omar a dénoncé dimanche soir, «de soutien» du Maroc au terrorisme dans la région afin de déstabiliser cette dernière et entraver ainsi les processus de règlement de la question sahraouie conformément aux résolutions de la légalité internationale.



Le Premier ministre sahraoui dénonce «le soutien» du Maroc au terrorisme pour déstabiliser la région

«La RASD dispose de plusieurs indices sur le soutien du Maroc au terrorisme et aux groupes criminels dans la région afin de déstabiliser et entraver ainsi les processus visant la résolution de la question sahraouie conformément aux principes et résolutions des Nations unies concernant la décolonisation», a déclaré à l'APS M. Taleb Omar, en marge des départs des délégations africaines qui avaient participé à la Conférence internationale sur le rôle de la femme dans les mouvements de libération.

Dans ce contexte il a indiqué que l'armée et les organes de sécurité sahraouis

(la Gendarmerie et la Police), «sont mobilisés pour lutter contre toute forme de terrorisme et de criminalité qui bénéficient du soutien du Maroc, notamment le trafic des stupéfiants produits au Royaume marocain». Le Premier ministre sahraoui a estimé par ailleurs que la visite de plus de 700 militaires des droits de l'homme et humanitaires, aux camps des réfugiés et aux territoires sahraouis libérés depuis le début de l'année 2013, constituaient la meilleure réponse à la propagande marocaine visant à faire croire que l'Etat sahraoui et la front Polisario sont incapables d'assurer la sécurité dans la région.

► L'UE ne doit pas signer les accords de pêche avec le Maroc

Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar a appelé dimanche soir l'Union européenne (UE) à «ne pas signer les accords de pêche avec le Maroc par respect au droit international et à la tragédie du peuple sahraoui causée par l'occupation marocaine féroce».

Dans une déclaration à l'APS, en marge des départs des délégations africaines qui avaient participé à la Conférence internationale sur le rôle de la femme dans les

mouvements de libération, M. Taleb Omar a indiqué que l'UE est devant un examen historique, à la veille de la séance consacrée aux accords de pêche avec le Maroc et les pays de l'UE doivent respecter les droits internationaux bien définis en la matière et ne pas signer ces accords». «Il est du devoir des pays de l'UE de ne pas signer ces accords qui n'excluent pas les eaux territoriales du Sahara occidental, par respect à la tragédie et aux conditions auxquelles fait face

le peuple sahraoui à cause de la colonisation marocaine», a-t-il dit. Dans ce contexte, il ajouté que «plusieurs militants des droits de l'homme et députés de l'UE ont exprimé leurs positions quant à la non-légitimité de ces accords qui n'excluent pas les eaux d'un territoire qui est sous occupation, dont la décolonisation est inscrite aux Nations unies». Dans ce cadre il indiqué que la communauté internationale y compris les Etats-Unis s'intéressent «de plus en plus»

aux réalités du dossier sahraoui qui est une question de décolonisation notamment, a-t-il dit, après avoir constaté des violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. «Espérons que ces violations soient un indice pour que la communauté internationale notamment l'ONU agissent en faveur de la décolonisation à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination», a indiqué le Premier ministre sahraoui.

Plus de 220 participants à la Conférence internationale sur le droit du peuple sahraoui à la résistance

Plus de 220 participants représentants des pays des cinq continents prendront part, les 14 et 15 prochains à Alger, aux travaux de la 4^e conférence internationale sur «Le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui», a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Préparée conjointement par le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNAPS) et l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, cette conférence verra, également, la présence d'une importante délégation de la RASD qui sera conduite par le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, M. Mohamed Abdellaziz. Seront présents, aussi, à cette rencontre internationale des experts, des universitaires, des parlementaires, des militants des droits de l'homme, des intellectuels et des représentants des sociétés civiles de nombreux pays, a indiqué le président du CNAPS, M. Lamari, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec l'ambassadeur sahraoui, Brahim Ghali.

Une participation importante, en nombre et en qualité, est attendue à cette conférence, a précisé M. Lamari, notamment des

Etats-Unis d'Amérique, de Namibie, du Bénin, de Tunisie, du Liban, d'Espagne, du Nigeria, de France, de Belgique, du Burkina Faso, du Kenya, du Brésil, de Cuba, du Japon, d'Italie, du Mexique, d'Allemagne, de la Tanzanie, ainsi que de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE). Les travaux de la Conférence s'articuleront, selon le président du CNAPS, autour de plusieurs thèmes, à savoir «Le droit des peuples colonisés à la résistance», «Droit à l'autodétermination et actualité dans le dossier du Sahara Occidental», «Violation des droits de l'homme par le Maroc dans les territoires occupés du Sahara Occidental», «Spoliation des ressources naturelles sahraouies par le Maroc» et «Les contradictions de l'UE dans le conflit du Sahara Occidental».

M. Lamari a indiqué, en outre, que le premier jour des travaux de la Conférence internationale verra la tenue de deux rencontres «importantes» et «significatives». Il s'agit de la tenue pour la première fois d'une réunion de la Coordination des associations africaines de soutien à la cause sahraouie, mise sur pied à l'issue de la Rencontre d'Abuja (Nigeria), et la seconde est relative à une réunion des parlementaires représen-

tants divers pays. De son côté, M. Ghali a affirmé que les réseaux de soutien à la cause du peuple sahraoui «se sont élargis et ne cessent de se fortifier à travers le monde», ajoutant que «cette conférence se tient au moment où l'occupant marocain est isolé au regard de l'opinion internationale».

Il a souligné, par ailleurs, que la tenue de cette rencontre internationale est «significative à plus d'un titre», car elle coïncide, a-t-il expliqué, avec la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme (le 10 décembre de chaque année). M. Ghali a dénoncé, à cette occasion, «la répression des autorités coloniales marocaines des manifestations pacifiques des Sahraouis des territoires occupés».

Les participants à cette conférence de presse, dont une délégation de femmes de Namibie ayant pris part aux travaux de la Conférence internationale sur le rôle de la femme dans les mouvements de libération dans les camps des réfugiés sahraouis, ont observé une minute de silence à la mémoire du leader africain, feu Nelson Mandela.

(APS)-Les travaux de la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, visait à assister les nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, à savoir le Tchad et le Nigeria, à se préparer au traitement des questions de paix et de sécurité sur le continent africain. Elle a notamment permis une interaction «plus étroite» entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations unies, par le biais de ses membres africains. La réunion d'Algér avait, également, pour but d'assurer la «continuité» au niveau de la composante africaine au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et un

partage d'expériences entre les membres de cette instance onusienne, encore en activité, et les nouveaux membres pour une transition et un transfert harmonieux d'un groupe à un autre. En octobre dernier, le Nigeria et le Tchad ont été élus à New York, en qualité de membres non-permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans, rejoignant le Rwanda élu une année auparavant.

ALGÉRIE - AFRIQUE Clôture des travaux de la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

(APS)-Les travaux de la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ont pris fin hier à Alger. Cette rencontre, ouverte dimanche dernier et qui s'est tenue au lendemain du Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique, visait à assister les nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, à savoir le Tchad et le Nigeria, à se préparer au traitement des

CENTRAFRIQUE Obama appelle les Centrafricains à rejeter l'engrenage de la violence

Le président des Etats-Unis Barack Obama a appelé lundi les Centrafricains à rejeter l'engrenage de la violence qui «déchirerait» leur pays et à arrêter les auteurs de «crimes», dans un message audio diffusé par la Maison-Blanche. Dans cet enregistrement réalisé à Dakar, M. Obama a souligné que «des chefs respectés de vos communautés, musulmans et chrétiens, appellent au calme et à la paix. J'apelle le gouvernement de transition à rejoindre ces voix et à arrêter ceux qui commettent des crimes». M. Obama a souligné que «la violence effroyable de ces derniers jours menace le pays que vous aimez. Des innocents, hommes, femmes et enfants, ont été tués. Des familles ont fui leurs maisons». «Nous savons, par l'expérience amère d'autres pays, ce qui se produit lorsque des sociétés tombent dans la violence et la vengeance. Aujourd'hui, mon message pour vous est simple: ce n'est pas inévitable. Vous, fiers habitants de la République centrafricaine, vous avez le pouvoir de choisir une voie différente», a poursuivi M. Obama. «Les personnes qui ont recours à la violence doivent rendre des comptes, conformément à la loi. Pendant ce temps, alors que des forces d'autres pays africains et de France œuvrent à rétablir la sécurité, les Etats-Unis soutiendront leurs efforts destinés à protéger les civils», a-t-il promis. «Vous pouvez montrer votre amour de votre pays en rejetant la violence qui le déchirera. Vous pouvez choisir la paix. Vous pouvez choisir en observant la règle au cœur de toutes les grandes religions: traiter les autres comme on voudrait être soi-même traité», a insisté le président des Etats-Unis.

«C'est ainsi que nous honorons nos fois. C'est ainsi que la réconciliation se produit. C'est ainsi que la République centrafricaine pourra aller de l'avant, et revenir à un chemin meilleur, où vous et vos concitoyens pourrez chercher la sécurité et la dignité que vous méritez», a-t-il conclu.

Les USA vont mettre à disposition des avions de transport

Les Etats-Unis vont mettre à disposition deux appareils de transport C-17 pour convoyer des troupes africaines, notamment burundaises, en Centrafrique à la suite d'une demande d'assistance de la France, a indiqué lundi le Pentagone.

Cette décision a été prise après une conversation téléphonique dimanche entre le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian et son homologue américain Chuck Hagel, affirme le ministère américain de la Défense dans un communiqué.

«A court terme, la France a demandé un soutien en matière de transport aérien pour permettre aux forces africaines de se déployer rapidement pour empêcher que les violences ethniques ne continuent de s'étendre en République centrafricaine», plaide-t-il. Chuck Hagel a notamment ordonné au commandement américain chargé de l'Afrique (Africom) qu'il transporte des troupes burundaises vers la Centrafrique dans le cadre de la mission de l'Union africaine en Centrafrique (Misca).

Quelque 850 soldats burundais doivent ainsi être transportés par deux gros porteurs C-17 dans les prochains jours, selon un responsable américain de la Défense. «Nous espérons commencer d'ici 24 heures», a indiqué à l'agence française AFP ce responsable s'exprimant sous couvert d'anonymat.

A ce stade, la mission dévolue aux deux avions américains concerne exclusivement le transport des troupes burundaises et de leur équipement, une tâche qui devrait être réalisée en quelques jours.

L'Union africaine a décidé de porter sa force en Centrafrique (Misca) à 6.000 hommes, contre 3.600 initialement prévus, a annoncé samedi la présidence française à l'issue d'un mini-sommet à Paris sur la situation dans ce pays. Aucune date n'a été fixée pour le renforcement de cette force, qui ne compte actuellement que 2.500 hommes sur place, sous-équipés et mal entraînés.

APS

IRAN-NUCLÉAIRE

Réunion sur la mise en œuvre de l'accord de Genève, Téhéran insiste sur ses droits nucléaires

Des experts iraniens et du groupe des 5+1 des grandes puissances doivent se réunir lundi à Vienne pour discuter du cadre d'application de l'accord de Genève, signé en novembre, au moment où l'Iran insiste sur ses droits nucléaires dont l'enrichissement de l'uranium.

Cette réunion de deux jours à Vienne, intègre aussi des experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et doit tenter notamment d'arrêter une date pour le début du gel, promis par l'Iran, de certains domaines de son programme nucléaire et de déterminer comment il sera surveillé. Dimanche, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré que «l'Iran aura une réunion au niveau des experts avec le groupe 5+1 et l'équipe de la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton», ajoutant que les différentes parties auront des discussions sur des cadres d'application de l'accord de Genève. Aujourd'hui, des représentants iraniens rencontreront uniquement des experts de l'AIEA. L'ambassadeur iranien à l'AIEA, Reza Najafi, avait déclaré aux journalistes le 29 novembre qu'il prévoyait le début de l'application de l'accord «pour la fin décembre ou pour début janvier».

Des d'une avancée diplomatique majeure à Genève le 24 l'Iran et le groupe des 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) ont conclu à Genève un accord limitant pendant six mois les activités nucléaires de l'Iran en échange d'un allégement partiel des sanctions occidentales qui éoufflent l'économie iranienne. Il doit conduire à un accord global d'ici un an.

Le président iranien Hacen Rohani, cité lundi par la radio officielle Irib, a affirmé que «l'Iran ne renoncera jamais à ses droits nucléaires, dont l'enrichissement de l'uranium».

Lors d'un entretien avec le conseiller chinois Yong Jiechi, en visite à Téhéran, M. Rohani a en outre indiqué que «l'Iran veut coopérer avec toutes les parties, pour faciliter l'application de l'accord intérimaire de Genève qu'il a conclu avec le groupe 5+1 fin novembre, afin que la prochaine étape des négociations puisse démarre le plus tôt possible».

L'accord de Genève: un pas important

L'accord de Genève signé le 24 novembre entre les l'Iran et le groupe des 5+1 vise à instaurer la confiance après une décennie de tensions, en attendant un accord à plus long terme. Selon cet accord, Téhéran s'est engagé à limiter pendant six mois la production d'uranium enrichi et de geler le développement des sites de Fordo, Natanz et Arak.

L'Iran devra aussi réduire son stock d'uranium enrichi à plus de 20%, facile à transformer en vue d'une utilisation militaire, et permettre à l'AIEA de réaliser des inspections plus poussées, c'est-à-dire des visites quotidiennes à Natanz et Fordo - actuellement des visites hebdomadaires - et des visites de mines d'uranium et d'usines fabriquant les équipements destinés à l'enrichissement.

En contrepartie, les grandes puissances ont accepté un allégement des sanctions qui éoufflent l'économie iranienne et vont dégeler des recettes de vente de pétrole sur des comptes en banque pour une valeur de 7 milliards de dollars (5,2 milliards d'euros).

Les principales sanctions concernant le pétrole, la finance et le secteur bancaire resteront cependant en place, entraînant un manque à gagner de 30 milliards d'euros sur six mois, selon la Maison-Blanche. Une autre clause de l'accord prévoit qu'aucune nouvelle sanction ne sera prise contre Téhéran lors des six mois concernés.

L'AIEA a parallèlement conclu le 11 novembre un «cadre de coopération» avec l'Iran via un processus diplomatique séparé, qui devrait être discuté lors de la réunion d'aujourd'hui à Vienne.

Les Iraniens se sont engagés à remplir en trois mois les six points de cet accord intérimaire.

L'Iran a fait un premier geste concret en autorisant dimanche la visite du site de production d'eau lourde à Arak (et non pas du réacteur, que l'AIEA inspecte régulièrement). Il s'agissait de la première visite par l'Agence de cette installation depuis août 2011.

Aujourd'hui, les parties devraient discuter d'un autre point prévu dans la «feuille de route», à savoir la visite de la mine de Gachin (Sud), a indiqué le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Behrouz Kamalvandi.

L'Iran a également promis de fournir des informations sur les futurs réacteurs de recherche, les emplacements des nouvelles centrales nucléaires civiles ou encore les futurs sites d'enrichissement d'uranium.

USA - PALESTINE - ISRAËL

SYRIE

CONFÉRENCE DE GENÈVE 2 :

La Ligue arabe souligne la bonne intention des parties syriennes à l'égard du succès

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Ahmed Benhelli, a souhaité que la conférence de Genève 2, prévue le 22 janvier prochain, soit «décisive pour trouver une solution politique à la crise syrienne susceptible de répondre aux aspirations du peuple syrien et de rétablir la stabilité en Syrie et la région.

La vision de la Ligue arabe pour garantir le succès de la conférence de Genève 2 repose sur plusieurs facteurs dont la représentation de l'opposition présidée par la coalition nationale, la présence effective des autorités syriennes et la bonne intention des pays qui paraissent la conférence.

Les grands pays doivent être animés d'une ferme volonté pour assurer la réussite de la conférence de Genève et donner une chance au règlement de la



crise dans les plus brefs délais», a-t-il précisé.

M. Benhelli a souligné également la réunion qui regroupera le 20 décembre à Genève des responsables américains, russes, et l'émissaire onusien pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, outre les responsables de la Ligue arabe pour examiner la question des invitations à adresser aux parties devant prendre part à la conférence de Genève 2 et les derniers préparatifs de la ren-

contre. Concernant la 2^e Conférence internationale de Koweït des donateurs pour l'aide des réfugiés syriens prévue en janvier prochain, il a rappelé que la première conférence «a été couronnée de succès» et a dégagé «d'importants engagements au profit du peuple syrien».

La concertation se poursuit au sujet de cette conférence qui se tiendra au Koweït sous l'égide des Nations unies.

La Russie continuera d'insister sur la participation de l'Iran à la conférence de paix de Genève-2 sur la Syrie, a annoncé lundi le service de presse de la diplomatie russe dans un communiqué. «Dans le contexte des préparatifs de la conférence internationale de paix sur la Syrie de Genève-2, la Russie appelle à y inviter des pays influents, dont l'Iran», indique le communiqué publié à la veille de la visite en Iran du ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

La diplomatie russe note que les positions de Moscou et de Téhéran sur la crise en Syrie sont proches, souli-

gnant que Moscou rejette la solution militaire dans ce pays. «Nous sommes persuadés que toute ingérence étrangère dans le conflit intérieur syrien, en contournant le Conseil de sécurité de l'ONU, ne fera qu'envenimer la situation déjà extrêmement tendue dans ce pays, aggravant les souffrances de sa population et réduisant les chances d'en-

tente entre les parties opposées», souligne le communiqué. Lors de sa visite en Iran, le chef de la diplomatie russe évoquera également la situation en Afghanistan. Moscou salue les efforts de Téhéran dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue afghane qui représente une menace sérieuse pour la paix et la stabilité dans le monde, selon le com-

muniqué. Ces propos ont été tenus alors que le chef de l'opposition syrienne, Ahmad Jarba, a décidé de se rendre en Russie pour tenter de convaincre les responsables russes d'adhérer à leur cause. De son côté, le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a estimé que La conférence de paix sur la Syrie doit «éboucher» sur un résultat malgré les conditions «très difficiles» dans lesquelles elle se présente. Genève-2 est destinée à trouver une solution politique au conflit syrien qui a fait 126.000 morts, selon une ONG syrienne, et quelque 7 millions de réfugiés et de déplacés syriens, selon

L'armée syrienne reprend l'autoroute internationale Damas-Homs

L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a annoncé lundi que les forces gouvernementales syriennes ont repris le contrôle de l'autoroute reliant la province de Homs (centre) à Damas après avoir quasiment chassé les rebelles de leur bastion de Nabak tout proche.

«Les forces régulières sont parvenues à reprendre le contrôle de l'autoroute internationale Homs-Damas, 20 jours après la fermeture de celle-ci avec le début de la bataille de Qala-

oun», a déclaré l'OSDH.

«Près de 200 terroristes s'étaient retranchés dans l'ouest de Nabak et la plupart ont été tués après trois jours de combats avec l'armée syrienne, tandis que d'autres se sont rendus», a indiqué la télévision d'Etat.

«Après son entrée à Nabak, l'armée a découvert que les terroristes protégeaient l'un des plus grands stocks d'armes et de munitions de Qalamoun ainsi qu'un hôpital de campagne. Le stock est entre les mains de l'armée depuis dimanche», précise-t-elle.

Plus de 126.000 personnes ont été tuées depuis le début de la crise en Syrie en mars 2011, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

PROCHE-ORIENT: John Kerry aujourd'hui dans la région

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry retourne au Proche-Orient aujourd'hui pour s'entretenir avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président palestinien Mahmoud Abbas, a annoncé lundi le département d'Etat. Sa porte-parole Jennifer Psaki a assuré que les Etats-Unis voulaient sceller un «accord final» et non un règlement «transitoire» ou «provisoire» entre les deux camps à l'occasion de ce 9^e voyage de John Kerry au Proche-Orient depuis mars et à mi-course des négociations directes israélo-palestiniennes. M. Kerry doit quitter Washington ce soir pour être à Al Qods le lendemain et y parler avec M. Netanyahu de ce difficile processus de paix et du nucléaire iranien. Il rencontrera de nouveau le président Abbas à Ramallah vendredi.

Le chef de la diplomatie américaine était dans la région du 4 au 6 décembre pour discuter essentiellement de la sécurité d'Israël et affirmer que les deux parties étaient «plus proches» de la paix qu'ils ne l'avaient été depuis «des années».

Mais lundi, les dirigeants palestiniens ont récusé tout nouvel accord intérimaire avec Israël, après des déclarations en ce sens samedi de M. Kerry et du président Barack Obama, évoquant un éventuel «accord-cadre». Le président Obama a prévenu samedi que les Palestiniens devraient accepter une «période de transition» après la signature d'un accord de paix, précisant qu'ils ne pourraient pas obtenir tout ce qu'ils veulent dès le premier jour». Mais M. Psaki a semblé contredire lundi son ministre et le président des Etats-Unis. «Pour être absolument clair: nous ne visons pas un accord transitoire, nous visons un accord final», a affirmé la porte-parole de la diplomatie américaine. «Le secrétaire d'Etat et le Président --et c'est ce qui a pu créer une certaine confusion-- ont tous les deux utilisé le terme +accord-cadre+ ce week-end. Je crois que certains l'ont pris dans le sens d'accord +provisoire+. Mais cela ne signifie pas +provisoire+, nous continuons de viser un accord sur le statut final», a-t-elle argumenté.

GUANTANAMO:

Un compromis a été trouvé lundi au Congrès américain qui, s'il est voté, leverait les restrictions sur le rapatriement des prisonniers de Guantanamo à l'étranger, mais continuerait d'interdire l'interdiction de leur transfèrement aux Etats-Unis.

«Environ la moitié des détenus pourraient être transférés vers les pays tiers d'où ils viennent. L'autre moitié resterait à Guantanamo en raison de l'interdiction de les transférer aux Etats-Unis», a expliqué le sénateur démocrate Carl Levin, en annonçant l'accord à la presse.

Il reste 162 détenus à Guantanamo, après le retour en Allemagne de deux détenus jeudi dernier. 82 ont été jugés libérables par l'administration américaine, qui considère qu'ils ne représentent plus de risque pour la sécurité nationale. 56 Yéménites figurent parmi eux. «C'est le compromis que nous avons trouvé entre les chefs de la minorité et de la majorité des commissions des armées au Sénat et à la Chambre, a dit à la



Photo: M. Levin.

«Nous avons tous les quatre passé un accord sur un texte dont nous espérons le vote à la Chambre des représentants avant vendredi, avant d'être examiné par le Sénat la semaine prochaine», a dit M. Levin.

vin, qui préside la commission du Sénat.

«Nous avons à nouveau trouvé un terrain d'entente sur les détenus qui ne pourront pas être amenés dans ce pays», a déclaré pour sa part le président républicain de la com-

mission des armées de la Chambre, Buck McKeon.

L'organisation des droits de l'homme, Human Rights First, a salué «une première étape pour démêler le nœud de Guantanamo». Ce compromis «ouvre la voie aux transferts à l'étranger, un équilibre entre nos intérêts sécuritaire et nos obligations légales», a déclaré Dixon Osburn dans un communiqué. Amnesty International a pour sa part vu dans cet accord «un pas en avant et un pas en arrière sur Guantanamo. Steven Hawkins, directeur d'Amnesty USA a estimé que les restrictions sur les transferts aux Etats-Unis, même pour les procès ou un traitement médical, étaient «un terrible camouflet pour les droits de l'homme».

POUR RÉFORMER DE GRANDS PROJET POLITIQUES Un proche de Clinton nommé conseiller politique

Un ancien secrétaire général de la Maison-Blanche sous le régime de Bill Clinton a été nommé par le président Barack Obama comme conseiller politique pour tenter de réformer de grands projets politiques, a rapporté le *Washington Post*. John Podesta est considéré comme l'un des meilleurs stratèges politiques démocrates.

M.Podesta, 64 ans, reviendra à la Maison-Blanche, dans le cercle des proches collaborateurs du président, pour tenter de remettre sur les rails les grands projets politiques d'Obama, a précisé le quotidien lundi soir, citant des responsables.

Il sera notamment chargé du dossier de la réforme du système de santé, le grand

projet phare du premier mandat d'Obama, qui a du mal à se mettre en place, mais aussi de l'environnement et de divers dossiers du président. John Podesta était secrétaire général de la Maison-Blanche au moment du scandale Monica Lewinsky et de la tentative de destitution (impeachment) qui avait suivi.

Le Congrès reconduit l'interdiction des armes à feu en plastique

Les élus américains ont prolongé lundi l'interdiction des armes à feu entièrement composées de plastique, dont la fabrication est devenue plus abordable grâce à une technique embryonnaire et controversée d'impression en 3D à domicile.

Les sénateurs ont approuvé à l'unanimité une prolongation pour dix ans de cette interdiction, rejoignant leurs collègues de la Chambre des re-

présentants qui avaient approuvé la mesure la semaine dernière.

Symboliquement, ce vote intervint un an presque jour pour jour après la tuerie de l'école Sandy Hook de la petite ville de Newtown où 26 personnes, dont 20 enfants, avaient été tuées. Le texte doit maintenant être promulgué par le président Barack Obama.

L'interdiction avait été mise

en place en 1988 contre l'importation des nouveaux pistolets autrichiens Glock, majoritairement composés de matières plastiques et donc susceptibles de devenir indétectables aux contrôles de sécurité. Elle a été renouvelée deux fois et arrivait à expiration lundi soir.

Toute arme fabriquée, vendue ou possédée aux Etats-Unis, doit avoir la forme reconnaissable d'une arme, de façon

à être détectée par les appareils à rayons X présents dans les aéroports et les bâtiments publics. En mai, des fichiers permettant d'imprimer un modèle d'arme en plastique avec une pièce de métal superflue ont dû être retirés d'internet par leur créateur texan à la demande du gouvernement américain, en raison d'une loi sur les exportations d'armes, mais ces plans circulent toujours sur la toile.

RUSSIE Création de l'Agence d'information internationale «Rossia segodnia»

La Russie va créer une nouvelle Agence d'information internationale «Rossia segodnia», en remplacement à RIA Novosti qui a été dissoute par la présidence, a annoncé lundi le service de presse du Kremlin.

«Le président Vladimir Poutine a créé l'Agence d'information internationale Rossia segodnia (Russie aujourd'hui) sur la base de l'agence RIA Novosti, dissoute par décret présidentiel», a indiqué le Kremlin. Rossia segodnia, dont le siège se trouvera dans les locaux de RIA Novosti, englobera également la compagnie radiophonique publique Voix de la Russie, elle aussi dissoute, selon la même source. Dans ce sens, M. Poutine a chargé le gouvernement de réaliser d'ici un mois les mesures nécessaires à la création de la nouvelle agence et d'envisager l'inclusion de Rossia segodnia dans la liste des entreprises stratégiques du pays.

«Dans son Décret, le président Vladimir Poutine nomme Dmitri Kisseelev directeur général de l'Entreprise unitaire fédérale publique +Agence d'information internationale Rossia segodnia+, indique le service de presse du Kremlin.

La représentation cubaine à Washington reprend ses activités suspendues depuis le 26 novembre

La section d'intérêts de Cuba à Washington a annoncé lundi la reprise temporaire de ses activités consulaires, qui avaient été suspendues parce qu'elle ne parvenait pas à trouver une banque pour prendre en charge ses comptes, a rapporté la presse. «M&T Bank, un établissement basé à Washington, a annoncé à l'avant-poste diplomatique cubain qu'elle continuera à recevoir les dépôts

pour elle jusqu'au 17 février», a annoncé la mission cubaine dans un communiqué.

«Les services consulaires vont donc reprendre immédiatement jusqu'à cette date, pendant que la mission cherche une autre banque», précise-t-elle. Dans une note officielle, la représentation de La Havane avait annoncé le 26 novembre la suspension de ses activités consulaires, affirmant n'avoir «pas pu trouver de banque

américaine ou de banque d'un autre pays ayant son siège aux Etats-Unis qui accepte de s'occuper des comptes bancaires des missions diplomatiques cubaines».

Selon la mission, ces refus sont dus à la politique d'embargo visant Cuba mise en place par les Etats-Unis en 1962.

Les deux pays n'ont pas d'ambassade l'un chez l'autre, mais sont tous deux représentés par une section d'intérêts.

PÔLE NORD: Le Canada dépose ses revendications auprès de l'ONU

Le Canada a déposé un dossier devant une commission spécialisée de l'ONU pour tenter d'étendre sa souveraineté sur le pôle Nord géographique, aussi convoité par la Russie et en partie par le Danemark, a annoncé lundi le gouvernement.

«Le Canada a transmis des données préliminaires concernant les limites extérieures de son plateau continental dans l'océan Arctique. Les travaux visant à déterminer l'étendue complète de notre plateau continental dans l'Arctique se poursuivent et pourraient comporter la collecte de données supplémentaires autour du pôle Nord», a indiqué le ministre canadien des Affaires étrangères John Baird.

Pour le gouvernement canadien «le Nord est un élément essentiel de l'héritage collectif et de l'avenir du Canada», avec l'objectif d'en «faire une région dynamique, prospère et sûre au sein d'un Canada fort et souverain», a déclaré la ministre pour le Développement du Nord, Leona Aglukkaq.

Pour faire reconnaître des droits sur le pôle Nord, le Canada devra prouver scientifiquement que le plateau continental extérieur est une extension de son territoire, par exemple avec des analyses prouvant la même composition géologique des roches.

En vertu de la Convention sur le droit de la mer, les Etats côtiers peuvent se faire reconnaître des droits souverains sur les ressources naturelles des fonds marins du plateau continental, au-delà de la limite des eaux territoriales des 200 miles marins. Chaque pays doit prouver techniquement qu'il a une extension de sa plaque continentale et suivre un processus rigoureux pour en délimiter les limites extérieures et obtenir ainsi une reconnaissance internationale de cette démarcation.

Le Canada a reconnu lundi qu'il allait lui falloir «entreprendre des travaux scientifiques considérables pour définir les limites extérieures d'un plateau continental de cette taille». Ottawa a également soumis sa proposition à l'égard du plateau continental dans l'océan Atlantique à la Commission des limites du plateau continental (CLCP) des Nations unies, a précisé le ministère.

«Cette demande concernant l'océan Atlantique est un pas important vers la concrétisation de notre priorité: obtenir la reconnaissance internationale de notre plateau continental dans toute son étendue», a ajouté John Baird. La CLCP a été créée par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) en 1982 et les Etats avaient dix ans, après l'avoir ratifiée, pour déposer un dossier. Dans le cas du Canada, l'échéance était vendredi puisqu'il a ratifié cette Convention en 2003, tandis que le Danemark a encore un an pour le faire. Le dossier de la Russie a été rejeté en 2002 à cause de la faiblesse de son argumentaire scientifique, et elle devrait donc représenter son dossier pour éviter que le Canada ou le Danemark ne mette la main sur le pôle Nord géographique, une zone immense au milieu de l'océan Arctique.

APS

Programme du mercredi 11 décembre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
 08h50 Film d'animation *Totally Spies, le film*??
 10h05 Magazine jeunesse TFou
 11h10 Série dramatique *Au nom de la vérité*
 11h40 Série réaliste *Mon histoire vraie*
 11h55 Magazine de la gastronomie *Petits plats en équilibre*
 12h00 Jeu *Les douze coups de midi*
 12h50 Magazine sportif *L'affiche du jour*
 13h00 Journal
 13h45 Magazine de la gastronomie *Petits plats en équilibre*
 13h50 Météo
 13h55 Téléspectacle *Joséphine, ange gardien*??
 15h30 Magazine de société *Tous ensemble*
 16h35 Téléréalité *Quatre mariages pour une lune de miel*
 17h25 Jeu *Bienvenue chez nous*
 18h20 Jeu *Une famille en or*
 19h05 Jeu *Le juste prix*
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h35 Magazine scientifique *Des inventions et des hommes*
 20h39 Météo
 20h40 Série humoristique *Nos chers voisins*
 20h45 Divertissement-humour *C'est Canteloup*
 20h50 Série policière *Esprits criminels*??
 07h59 Série d'animation *Le Dino train*
 08h11 Série d'animation *Pierre Lapin*
 08h23 Dessin animé *Chloé Magique*
 08h35 Série d'animation *Sid le petit scientifique*
 08h39 Dessin animé *Minuscule*
 08h50 Magazine du consommateur *Conso mag*
 08h55 Magazine de société *Les maternelles*
 10h00 Magazine de société *Allô Rufo*
 10h20 Nature *Gros plan sur la nature*
 11h05 Nature *Corée sauvage*
 15h45 Découvertes *Planète dinosaures*
 16h15 Comédie *Populaire*??
 18h05 Divertissement *Le Before du grand journal*
 18h45 Le JT
 19h05 Talk show *Le grand journal*
 20h00 Talk show *Le grand journal, la suite*
 20h25 Divertissement *Le petit journal*
 22h18 Autre Plateaux cinéma indépendant
 22h20 Drame *Les lignes de Wellington*??
 00h45 Série policière *Tunnel*??
 01h35 Série policière *Tunnel*??
 02h20 Drame *J'enrage de son absence*??
 03h55 Sport *The Real Rocky*
 04h48 Série humoristique *Casting(s)*
 04h50 Magazine du cinéma *Rencontres de cinéma*

CANAL+

- 08h00 Journal
 08h10 Magazine de services *Télématin (suite)*
 09h05 Magazine littéraire *Dans quelle étagère*
 09h10 Feuilleton sentimental *Des jours et des vies*
 09h35 Feuilleton sentimental *Amour, gloire et beauté*
 10h00 Magazine de société *C'est au programme*
 10h55 Météo *outremer*
 11h00 Jeu *Motus*
 11h30 Jeu *Les Z'amours*
 12h00 Jeu *Tout le monde veut prendre sa place*
 12h55 Météo 2
 13h00 Journal
 13h50 Série humoristique *Vestiaires*
 13h52 Météo 2
 13h55 Magazine du consommateur *Conso mag*
 14h00 Magazine de société *Toute une histoire*
 15h40 Magazine de services *Comment ça va bien !*
 16h55 Magazine culinaire *Dans la peau d'un chef*
 17h45 Football *Côté Match*
 17h50 Talk show *Jusqu'ici tout va bien*
 18h50 Jeu *N'oubliez pas les paroles*
 19h20 Jeu *N'oubliez pas les paroles*
 19h45 Série humoristique *Parents mode d'emploi*
 19h55 Météo 2
 20h00 Journal
 20h40 Loterie *Tirage du Loto*
 20h42 Magazine de découvertes *Paris en plus grand*
 20h43 Magazine musical *Alcaline l'instant*
 20h44 Météo 2
 20h45 Série humoristique *La famille Katz*??
 21h30 Série humoristique *La famille Katz*??
 22h25 Magazine de société *Un jour, un destin*??
 23h55 Magazine du cinéma *Plein 2 ciné*

M6

- 07h40 Série d'animation *Ninjago*
 08h06 Téléfilm d'animation *Scooby-Doo : tous en piste*
 09h28 Série d'animation *Ultimate Spider-Man*
 09h53 Dessin animé *Les Dalton*
 10h05 Dessin animé *Les Dalton*
 10h12 Dessin animé *Les Dalton*
 10h24 Dessin animé *Les lapins crétins : inva-*
 07h40 Série d'animation *Docteur La Pe-luche*
 08h05 Série d'animation *Jake et les pirates du pays imaginaire*
 08h30 Série d'animation *Lanfeust Quest*
 09h05 Météo
 09h10 Magazine de télé-achat *M6 boutique*
 10h05 Météo
 10h12 Série musicale *Glee*
 11h00 Série humoristique *Drop Dead Diva*??
 11h45 Série humoristique *Drop Dead Diva*??
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h05 Série humoristique *Scènes de ménages*
 13h40 Météo
 13h45 Téléfilm humoristique *La guerre des guirlandes*
 15h40 Téléfilm humoristique *Le Noël des petites terreurs*
 17h30 Jeu *Un dîner presque parfait*
 18h40 Magazine d'information *100 % mag*
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h05 Série humoristique *Scènes de ménages*
 20h50 Divertissement *Ice Show*??
 23h15 Divertissement *Ice After Show*??
 00h35 One man Show *Et pas une ride !*
 02h15 Météo

3

- 07h40 Série d'animation *Ninjago*
 08h06 Téléfilm d'animation *Scooby-Doo : tous en piste*
 09h28 Série d'animation *Ultimate Spider-Man*
 09h53 Dessin animé *Les Dalton*
 10h05 Dessin animé *Les Dalton*
 10h12 Dessin animé *Les Dalton*
 10h24 Dessin animé *Les lapins crétins : inva-*

La sélection

TF1

20h50

Esprits criminels



Résumé

L'équipe se déplace à Los Angeles. Il est temps de mettre fin aux activités d'un tueur en série qui, chaque année à la même date et ce depuis six ans, enlève un bébé et sa nounou. Son rituel est immuable. Le nourrisson est toujours retrouvé en vie dans la journée. La baby-sitter, en revanche, connaît un sort tragique, l'agresseur recourant toujours à la torture avant de l'éliminer. JJ et Morgan se rendent à Seattle, où vit désormais la seule jeune femme qui ait eu la chance d'échapper au monstre. Mais Tara Dios est tellement traumatisée par son calvaire qu'elle n'en conserve aucun souvenir. Tara se montre peu coopérative avec le FBI, alors qu'une nouvelle nounou a disparu...

2

20h45

La famille Katz

Résumé

Osie et Milly s'apprêtent à fêter leur soixante ans de mariage. Le patriarche voit les choses en grand et prépare une fête mémorable à laquelle il prévoit de convier tous ses proches. De son côté, Lisette est prête à tout pour vendre Protectil. Elle menace Lenny de saboter la fête de ses grands-parents s'il ne se plie pas à sa volonté. Le vent de Théa s'arrondit peu à peu. La jeune femme, épouvanée, ne regrette pas d'avoir choisi de garder le bébé. Mais lorsqu'un proche lui fait des révélations terribles sur sa mère, Théa s'effondre. Elle se dit alors qu'elle aurait sans doute mieux fait d'avorter pour mettre un terme définitif à la lignée des Katz...

**3**

20h45

Des racines et des ailes



Au cœur de l'Oise, l'Aisne et la Somme, les trois départements de la Picardie, des passionnés se battent pour protéger et faire connaître leur patrimoine exceptionnel. Ainsi, Christophe Hugé a mis au point un circuit pour faire découvrir chacun des trésors architecturaux de la région. Quant à Philippe Carruette, responsable du Parc du Marquenterre,

il forme de jeunes naturalistes à la protection des échassiers. Sur la côte, à Mers-les-Bains, Nicolas Andrieu, il veille au bon état d'une dizaine de villas datant de la Belle Epoque. Puis, près de la vallée de la Bresle, rencontre avec Aurélien Ries, réalisateur du château-fort de Rambures.

CANAL+

20h55

Maboul de Séoul

Résumé

Après Londres, Los Angeles, Berlin, Tokyo, Barcelone et Manhattan, Antoine de Caunes, toujours assoiffé de découvertes et de rencontres parfois cocasses, poursuit ses pérégrinations touristiques à Séoul. Au sein de la capitale de la Corée du Sud, qui compte parmi les dragons culturels et économiques du XXIe siècle, il découvre la K-pop, des saveurs locales, des miracles de la chirurgie et des mystères de la gastronomie séoulienne, le tout à travers une hallucinante galerie de portraits. Entre autres éléments détonants, Antoine de Caunes croise la route d'un lapin sauteur, d'un chou danseur et de quelques facéties alcoolisées.

**M1**

20h50

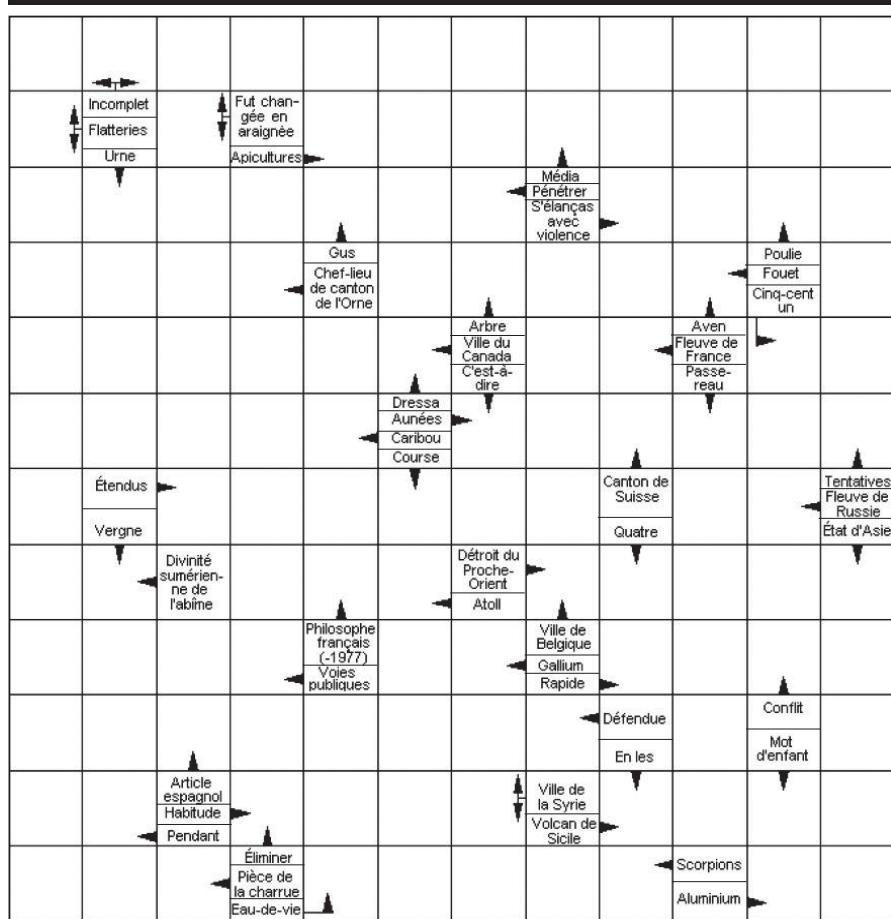
Ice Show

Résumé

Malgré sa chute lors de sa première présentation sur «L'Envie» de Johnny Hallyday, Norbert Tarayre, touché à la cheville, est remonté sur la glace pour un deuxième numéro et a fini en tête. Au final, c'est Surya Bonaly, dont l'équipe a terminé en dernière position, qui a dû choisir entre ses deux poulaillers. Elle a décidé de garder Florent Torres, très convaincant sur «Hallelujah», et d'éliminer Chloé Mortaud, miss France 2009. Les quatres équipes sont donc toujours en lice mais seules celles encadrées par Philippe Candeloro et Gwendal Peizerat sont encore au complet. Qui de Norbert Tarayre, Kenza Farah, Tatiana Golovin, Florent Torres, Merwan Rim et Richard Virenque tirera sa révérence cette semaine ?



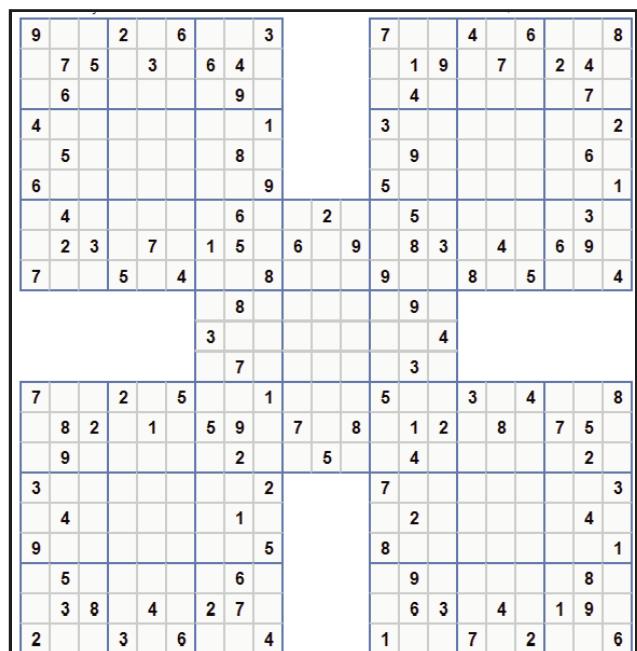
Mots fléchés n°449



Samouraï-sudoku n°449

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde est l'ami de personne.

proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Proverbe français

C'est arrivé un 11 décembre

1946 : l'UNICEF est créée par les Nations unies.

1958 : autonomie du Burkina Faso.

1961 : un porte-avions amène deux escadrilles d'hélicoptères à Saigon, dans la première action directe des États-Unis au Viêt Nam.

1967 : présentation à Blagnac du supersonique Concorde.

1973 : l'Allemagne de l'Ouest et la Tchécoslovaquie signent formellement les accords de Munich de 1938.

1981 : le Péruvien Javier Pérez de Cuellar est élu secrétaire général des Nations unies.

1983 : au Bangladesh, après des jours d'émeutes, l'administrateur de la loi martiale Hossain Mohammad Ershad se proclame président.

1986 : offensive libyenne au nord du Tchad.

1990 : le régime communiste d'Albanie autorise d'autres partis.

1996 : quelque quatre cents notables élisent l'armateur Tung Chee-Hwa, qui avait fui le régime communiste dès 1949, pour succéder au dernier gouverneur anglais de Hong Kong, le 1er juillet suivant.

1997 : adoption du Protocole de Kyoto par 159 pays, avec l'objectif de réduire l'émission de gaz à effet de serre.

2000 : Traité de Nice sur l'élargissement de l'Union européenne.

2007 : attentats terroristes à Alger causant environ 47 morts et 200 blessés.

Célébrations :

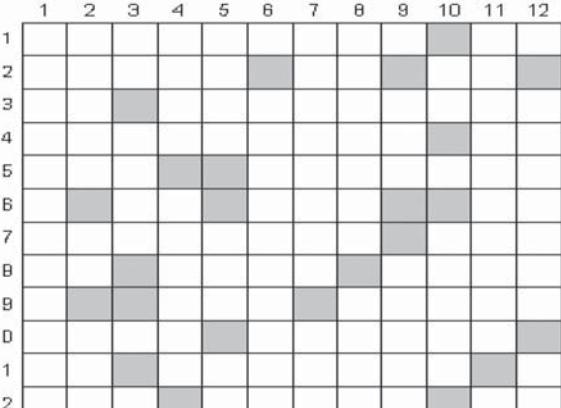
- Journée internationale de la montagne.

- Argentine : Dia del Tango (Fête du tango).

- Burkina Faso : Fête de la république (1958).

- Etats-Unis : Indiana Day (Fête de l'Indiana), commémore l'admission de ce 19e État dans l'Union en 1816.

Mots croisés n°449



Horizontalement :

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
13. Original, inattendu - Pronom personnel

Verticalement :

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

STADE DE TIZI OUZOU

Des «problèmes internes» retardent la réception du projet

La réception du nouveau stade de Tizi Ouzou sera retardée en raison de «problèmes internes» entre les sociétés chargées de la réalisation, a-t-on appris auprès du ministère de la Jeunesse et des sports (MJS). «Des problèmes internes entre les sociétés réalisatrices du projet vont encore retarder la réception du nouveau stade de Tizi Ouzou, initialement prévue pour fin 2014», a indiqué le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, en marge du «Forum sport» du quotidien national *El Moudjahid*.

Les travaux du stade situé à Boukhalfa (nord-ouest de Tizi Ouzou) d'une contenance de 50.000 places, ont démarré en mai 2010 avec un délai de réalisation d'environ 40 mois. «La réception du stade fin 2014 est techniquement impossible. Mais les contraintes seront levées très prochainement», a précisé le ministre.

Les sociétés, algérienne «ETRHB Haddad» et espagnole «FCC», s'occupent de la construction du stade de Tizi Ouzou où sera domiciliée la JS Kabylie et dont le coût de réalisation est de 35.760.000.000 DA.

En revanche, le nouveau stade olympique d'Oran confié à une entreprise chinoise «enregistre un taux d'avancement des travaux estimé à 55%», en comptant les autres infrastructures



(centre nautique, salle omnisports, terrain d'athlétisme et autres), selon la même source. En plus des 6 grands stades (Baraki, Douéra, Sétif, Tizi Ouzou, Oran et Constantine), les travaux de construction d'autres stades notamment à Mostaganem (30.000 places) et Boussaada (15.000 places) seront lancés durant l'année 2014. Sur un autre registre et concernant l'organisation de la Coupe d'Afrique 2019 où l'Algérie est candidate, M.Tahmi a affirmé que le MJS a «répondu favorablement» à la demande de la FAF pour l'organisation de la CAN-2019.

«L'Algérie est candidate pour 2019. Pour l'édition 2017 elle a été officiellement attribuée à la Libye. La FAF nous a également demandé si on sera prêts pour 2017 si la Libye se désistait. Nous avons aussi assuré que le MJS étudiera

cette option au moment opportun. Mais aujourd'hui c'est la Libye qui est le pays hôte de la CAN-2017», a-t-il expliqué. D'autre part, un «compte spécial» est consacré à la réalisation des centres de formations des clubs de Ligue 1 et 2. Les terrains ont été choisis (transfert d'assiettes agricoles) pour les clubs de la capitale: USM Alger, USM El Harrach, MC Alger, NA Hussein Dey, RC Kouba et Parcадou AC.

Pour l'ASO Chlef, CS Constantine, SA Mohamadia et MO Constantine le problème ne se pose pas car les clubs cités possèdent de parcelles de terrain avec acte. Le ministre de la Jeunesse et des Sports a, en outre, affirmé qu'un montant de 280 millions de dinars a été prévu pour le football amateur, qui, affirme-t-il, est le «véritable réservoir des jeunes talents».

CLASSEMENT WTA

Progression de 63 places pour Inès Ibbou (817^e)

La jeune joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, 14 ans, a fait un bond de 63 places pour occuper le 817^e rang mondial de la dernière édition du classement WTA (Women tennis association).

L'espoir du tennis algérien, qui compte 20 points au classement, enchaîne ainsi avec une nouvelle progression importante après celle

de la semaine dernière lorsqu'elle avait gagné 87 positions. La sociétaire de l'Azur tennis club de Zéralda (Alger) reste sur une victoire en double au tournoi ibérique de Nules aux côtés de l'Espagnole Neelia Bouza Zanotti, remportant ainsi son 8^e titre international de la saison pour 8 finales disputées.

Grâce à ces performances, Inès Ibbou est assurée de terminer l'année en «numéro 1 en Algérie toutes catégories et numéro 1 mondiale chez les 13/14 ans», avait indiqué son entraîneur Zine El Abidine Midoun.

Le classement WTA reste dominé par l'américaine Serena Williams (3260 points), devant la Belarussie Victoria Azarenka (8046 pts), la Chinoise Li Na (6045 pts) et la Russe Maria Sharapova (5891 pts).

Le championnat d'Algérie de natation minimes (filles et garçons) ce week-end à Alger

Le championnat d'Algérie de natation minimes (filles et garçons) aura lieu les 12, 13 et 14 décembre prochains à la piscine Baha-Mohamed de Bab Ezzouar (Alger), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN). Deux-cent-cinquante-huit (258) athlètes dont 103 filles représentant 37 clubs, prendront part à ce championnat programmé sur trois jours (jeudi, vendredi et samedi), a précisé la FAN. Ce championnat se déroulera en six séances (deux chaque jour), avec une forte présence du clubs algérios (19), suivis des ligues d'Oran et Boumerdès (4 clubs chacune).

CAN-2014 DE HANDBALL

La CAHB annonce le calendrier officiel de la compétition

La Confédération africaine de handball (CAHB) a communiqué hier le calendrier officiel des matchs de la 21^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) prévue à Alger du 16 au 25 janvier. Selon le calendrier réaménagé, la sélection algérienne masculine versée dans le groupe B, débutera face au Nigeria le 16 janvier (18h00) à la salle Harcha, avant d'enchaîner avec le match devant la RD Congo (17 janvier), l'Angola (18 janvier), le Congo (20 janvier) puis le Maroc (21 janvier). Toutes les rencontres des coéquipiers de Messaoud Berkous, vice-champions d'Afrique, ont été programmées à partir de 18h00 dans la salle Harcha.

Concernant la compétition des féminines, la sélec-

tion algérienne qui évoluera dans le Groupe A, également domicilié à Harcha, débutera son tournoi face au Sénégal le 16 janvier (14h30). Ce match sera suivi par la cérémonie d'ouverture (16h30). Les filles de l'entraîneur Aït Ouarab affronteront le lendemain (17 janvier) le Cameroun (13h30), puis la RD Congo le 20 janvier (13h30).

Les sélections qui animeront la CAN-2014 observeront un repos dimanche 19 janvier où aucun match n'est prévu. Les quarts de finale sont prévus le 22 janvier, les demi-finales le 24 alors que les finales (messieurs et dames) auront lieu le samedi 25 janvier.

Solution Samurai-sudoku N°448

2	7	4	5	1	6	3	9	8
5	1	9	3	8	4	7	2	6
3	8	6	7	9	2	4	1	5
9	2	5	4	7	1	6	8	3
4	6	8	9	5	3	1	7	2
7	3	1	6	2	8	9	5	4
1	4	2	8	3	7	6	9	5
6	5	7	2	4	9	8	3	1
8	9	3	1	6	5	2	4	7

6	9	3	1	4	8	5	2	7
8	1	7	2	6	9	3	6	4
2	5	4	6	3	7	8	1	9
7	2	6	5	4	1	6	9	3
9	3	6	8	2	5	4	7	1
1	4	8	9	7	3	6	5	2
4	1	2	3	5	6	7	8	9
6	7	8	4	5	3	9	2	7
9	7	3	2	8	1	6	5	4

4	5	2	6	9	7	8	1	3
6	1	8	4	5	3	9	2	7
6	6	1	3	8	7	5	4	2
7	4	2	5	6	3	1	8	9
8	9	3	6	5	4	7	2	1
9	7	5	1	6	8	3	4	2
4	6	3	2	7	5	9	8	1
6	8	1	5	4	3	7	9	2
1	5	2	8	4	7	3	6	9

Solution Mots Croisés N°448

EPINEURIEENNE
PARESSEUX■O■
IPECA■ALARME
SU■R■BLEU■BU
SLOOP■I■CAR■
OEIL■OSSELET
I■SOUSMARINE
REIGNIER■MTS
EGLISE■ODE■S
■ALE■RODIN■O
CLOSE■LETTON
BEN■TRESSES■

Solution Mots Fléchés N°448

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■R■N
IMITA■VRÔUM■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DERROUTE

LIGUE 2 / CA BATNA

Nezzar : «Éliminés en coupe, notre objectif est le maintien»**M.A.F**

Le président du CA Batna (Ligue 2 algérienne de football), Farid Nezzar, revient dans cet entretien sur les circonstances du départ de l'entraîneur roumain, Zekaria Prodan, précisant que l'objectif majeur du club est désormais le maintien.

L'actualité du CAB a été marquée cette semaine par le départ de Prodan au lendemain de l'élimination de l'équipe en 32e de finale de la coupe d'Algérie...

Effectivement, Prodan n'est plus l'entraîneur du CAB, une décision qui fait suite à notre amère élimination en coupe, et du surcroît lors du derby face à l'ES Bouakal (2-1), c'est un coach qui a failli dans sa mission, et je pense que la séparation était la solution pour les deux parties.

Pensez-vous que le limogeage de Prodan permettrait à l'équipe de se libérer ?

Je l'espère bien. Nous avons engagé Prodan pour apporter un plus, après le départ de Fergani, mais en dépit des moyens qui ont été mis à sa disposition, il a échoué. Je pense que nous avons agi dans le bon sens.

Vous avez fait appel à une compétence locale, en l'occurrence Halim Bouaraâra, qu'en est-il au juste ?



Bouaraâra est notre nouvel entraîneur, il sera secondé par Nacereddine Benamar, les deux hommes avaient déjà travaillé ensemble au CAB, j'espère qu'ils réussiront dans leur mission.

Bouaraâra est le troisième coach de l'équipe depuis le début de la saison, pourquoi cette instabilité au sein du staff technique ?

En Algérie, l'ami de l'entraîneur c'est les bons résultats, le contraire est fatal pour lui. A l'instar de tous les clubs algériens, on ne peut pas pré-

server un entraîneur alors que son bilan technique est négatif.

Après une sortie prématurée en coupe d'Algérie, quel est désormais l'objectif du club au vu de cette situation ?

Il ne faut pas viser plus haut, d'autant qu'on a une jeune équipe qui manque d'expérience, notre objectif est de réaliser une saison honorable avec le maintien en poche, qui reste notre objectif majeur.

A deux journées de la fin de la phase aller, le CAB est 13e au classement de la Ligue avec 15 pts, à un point seulement du premier relégable, votre mission pour le maintien s'annonce délicate, n'est-ce pas ?

Oui bien évidemment. Notre élimination en coupe est un mal pour un bien, cela va nous permettre de se concentrer uniquement sur notre objectif en championnat, car pour une formation qui joue pour sa survie, il nous sera très difficile de courir deux lièvres à la fois, pis, ça aurait été fatal pour nous.

Un dernier mot pour conclure ...

Je demande à nos chers supporters de soutenir leur équipe jusqu'à la dernière minute de cette saison, et inchallah ensemble nous sauverons le club de la relégation.

USM ALGER (MERCATO)

Un attaquant malien bientôt à l'essai

A l'instar de la majorité de clubs algériens, l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), compte se renforcer par des joueurs étrangers, en vue de la phase retour du championnat. Dans cette optique, nous avons appris que l'USMA, actuel leader du championnat, s'est tournée vers la piste étrangère, dans l'objectif de dénicher l'oiseau rare.

Actuellement, un CV (curriculum vitae) qui paraît très intéressant a été accepté par la direction pour des tests, il s'agit de Mamadou Tounakara, qui, évolue en équipe jeune de la Lazio de Rome (Italie). Le joueur en question devrait se déplacer bientôt à Alger pour être mis à l'essai, en vue d'un éventuel recrutement pour le mercato d'hiver. Par ailleurs, l'attaquant camerounais du FC Renaissance (div 1 camerounaise), Yannick Zengue, formé en Suisse, a fait faux bond aux dirigeants algériens, eux qui attendaient son arrivée lundi. La direction de l'USMA aurait définitivement écarté sa piste.

Leader du championnat depuis la précédente journée, l'USMA, le seul club qui n'a recruté aucun joueur lors de la période des transferts d'été, accorde un intérêt particulier au renforcement de son attaque qui n'a pas beaucoup brillé en cette première partie de la saison. L'arrivée d'un nouvel attaquant devra pousser les dirigeants usmistes à libérer un ou deux attaquants, à l'image d'Abdelmalek Ziaya, sur lequel d'énormes espoirs ont été placés, mais qui n'a pas été à la hauteur.

Pour preuve, il n'a plus été aligné depuis la troisième journée du championnat qui avait vu la formation de Soustara s'incliner à domicile face au CA Bordj Bou Arréridj (1-3).

M.A.F

Publicité

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET POPULATION DE LA WILAYA DE M'SILA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOU-SAADA
N°MATRICULE FISCAL : 098128205010535**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/2014

L'établissement public hospitalier de Bou-Saâda, Wilaya wde M'sila lance un avis d'appel d'offres national restreint ayant pour objet:

LOT N°1 - viande rouge et blanche et œufs.

LOT N°2 - pain salé, pain sans sel, différents croissants.

LOT N°3 - légumes et fruits.

LOT N°4 - alimentation générale.

Les fournisseurs intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'établissement public hospitalier de Bou-Saâda, sous-direction des moyens et finance, bureau des marchés publics.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

L'offre technique:

- 1- La Déclaration à souscrire selon modèle
- 2- La déclaration de probité selon modèle
- 3- Registre de commerce (copie légalisée)
- 4- La carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée)

5- Casier judiciaire copie originale datant de moins de 03 mois

6- Extrait de rôles moins de 03 mois (apuré ou avec échéancier)

7- Attestation de mise à jour de la CNAS

8 - Attestation de mise à jour de la CAS-NOS

9- Attestation de dépôt des comptes sociaux (copie légalisée)

10- Liste de moyens de transport (aménagé ou non aménagé) pour mise en place pour transporter la marchandise (pièce portant cachet et signature du soumissionnaire) + copies légalisées des cartes grises avec assurance des véhicules.

11- Liste des moyens humains.

12- Cahier des charges visé et signé.

L'offre financière:

- 1- Lettre de soumission selon modèle
- 2- Bordereau des prix unitaires proposés en hors taxes et en toutes taxes comprises. (En chiffres et en lettres)

3- Devis estimatif et quantitatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Les offres doivent être scindées en deux:

1- L'enveloppe de l'offre technique: doit contenir l'ensemble des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges portant la mention : OFFRE TECHNIQUE

2- L'enveloppe de l'offre financière: doit contenir l'ensemble des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges portant la mention : OFFRE FINANCIER

Les deux enveloppes contenant respectivement l'offre technique et l'offre financière, doivent être mises dans deux enveloppes séparées, les deux jointes dans une enveloppe fermée et anonyme portant la mention suivante:

**L'ETABLISSEMENT PUBLIC
HOSPITALIER DE BOU-SAADA
WILAYA DE M'SILA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**RESTREINT N°02/2014**

(LOT N°....)

ANE PAS OUVRIR

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP)

L'heure limitée de dépôt des offres est fixée à 12 hoo.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 60 jours.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de dépôt des offres au siège de la direction de l'établissement public hospitalier de BOU-SAADA wilaya de M'sila à 14h.

N.B: les dossiers incomplets seront rejetés.

ARRANGEMENT PRÉSUMÉ DE MATCHES ENTRE LE MCO ET L'ESS Henkouche et Djebari auditionnés par la commission de discipline

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé hier avoir auditionné l'entraîneur Mohamed Henkouche et le président du MC Oran, Youcef Djebari, concernant un présumé arrangement de matches entre le club oranais et l'ES Sétif lors de la saison 2011-2012.

Les deux hommes ont été entendus par la Commission de discipline suite aux déclarations de Henkouche, alors coach des Hamraoua, «publiées par la presse et relatives à un présumé arrangement de matches entre le MCO et l'ESS lors de la saison 2011-2012», selon un communiqué de la LFP.

Henkouche a été auditionné le mercredi 4 et le lundi 9 décembre tandis que Djebari l'a été le dimanche 8 du même mois, précise-t-on de même source. «Les autres personnes citées et concernées par ces déclarations vont être entendues incessamment», a assuré la Ligue.

CR BELOUZDAD Un sursis de deux matches pour l'entraîneur Gamondi

L'entraîneur du CR Belouzdad, l'Argentin Angel Miguel Gamondi, est contraint, pour rester à son poste, de réussir deux bons résultats lors des deux prochains matches de championnat de Ligue 1 algérienne de football, coïncidant avec la fin de la phase aller, a appris l'APS hier auprès de la direction de la formation de la capitale.

Cette décision a été prise lors de la réunion du conseil d'administration du club de Laâquia qui s'est tenu lundi et au cours de laquelle Réda Malek, jusque-là directeur général de la Société sportive par actions du club (SPA), a été désigné au poste de président du Conseil d'administration, apprend-on de même source.

Les Rouge et Blanc de la capitale enchaînent les mauvais résultats ces derniers temps. Ils n'ont plus gagné depuis cinq rencontres (toutes compétitions confondues). Cette situation a élargi le rang des opposants à l'entraîneur argentin réclamant son départ, mais ils butent toujours sur le «veto» de Réda Malek qui a réitéré à chaque fois sa confiance au coach.

Il a fini néanmoins par accepter la proposition de ses pairs du Conseil d'administration d'accorder un sursis de deux matches à Gamondi, qui verront les Belouzadis rendre visite au MC Oran et au RC Arbaâ, ajoute encore la même source.

Après 13 journées de championnat de Ligue 1, 13 entraîneurs ont, soit démissionné, soit été démis de leurs fonctions de leurs formations respectives.

Le CRB pointe à la 11^e place au classement avec 15 points, devançant de deux unités seulement le premier club menacé de relégation à savoir, le CA Bordj Bou-Arréridj.

LIGUE 1

Habib Belaïd (MCA) sanctionné de 2 matches, Belkhiter (MCEE) s'en sort avec un avertissement

Le défenseur du MC Alger, Habib Belaïd, a écopé d'une suspension ferme de 2 matches suite à son exclusion contre l'ASO Chlef, samedi en huitième de finale de la Coupe d'Algérie, a indiqué hier la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

L'ex-joueur de Sedan avait été exclu par l'arbitre Ghorbal pour «jeu brutal», a précisé la Commission de discipline de la LFP qui a aussi suspendu les buteurs de l'USM Bel-Abbès et de l'US Chaouia, Hocine Achiou et Namoune Djabir, pour un match ferme chacun.

De son côté, le joueur Berghouti Abdour (JS Pont Blanc) a été suspendu pour 4 rencontres et une amende de 20.000 DA après son exclusion pour «comportement antisportif» envers of-



ficiels lors du match de coupe de vendredi contre le NRB Touggourt. Par ailleurs, Mokhtar Belkhiter (MC El-Eulma) a reçu un avertissement (1^{re} infraction) après avoir été contrôlé positif à un produit interdit lors du test antidopage qu'il a



effectué avant la rencontre de championnat contre le RC Arbaâ. Belkhiter était suspendu à titre conservatoire depuis le 26 novembre et a été auditionné par la Commission de discipline de la LFP.

USM ALGER

Feham Bouazza: «Prêt à accepter une éventuelle libération au mercato»

Le milieu offensif de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Feham Bouazza, s'est dit hier «disposé» à accepter n'importe quelle décision de la direction, qui songe à le libérer lors de la prochaine période des transferts d'hiver.

«Pour le moment, on m'a rien signifié du côté de la direction, mais je suis prêt à accepter n'importe quelle décision. Si les dirigeants veulent se passer de mes services, je partirais avec le sentiment du devoir accompli», a indiqué à l'APS Bouazza.

Outre Bouazza, deux autres éléments sont cités comme libérables du club algérois, en l'occurrence l'attaquant Abdellmalek Ziaya, et le défenseur Youcef Benamar, qui ne sont plus convoqués pour les matches de l'USMA depuis

plusieurs semaines. Commentant les dernières informations faisant état d'un transfert à la JS Kabylie, Bouazza estime qu'il n'y a rien de concret. «Je n'ai eu aucun contact officiel de la part de la JSK. Par contre, j'ai été sollicité par deux formations, dont une évoluant en Ligue 2», a ajouté Bouazza.

Le jeune attaquant, Mehdi Benaldjia, est également concerné par un éventuel transfert vers un autre club lors du mercato d'hiver qui s'ouvrira dimanche prochain.

A l'issue de la 13^e journée du championnat, l'USMA est leader avec 25 points. Elle vient aussi de se qualifier aux 1/16^e de finale de la Coupe d'Algérie, dont elle est détentrice du trophée, aux dépens du NA Hussein-Dey (0-0, 5-4 aux tab).

Un ultimatum à l'USMH pour lever les réserves de la commission d'homologation des stades

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé à l'USM El Harrach, un ultimatum jusqu'au début de la phase retour du championnat de Ligue 1, prévu pour la mi-janvier prochain afin de lever les réserves formulées par la commission d'homologation des stades au risque d'être interdite de recevoir ses adversaires au stade du 1^{er} Novembre de Mohammadia, a appris hier l'APS auprès de la structure footballistique algérienne.

La principale réserve a trait à l'indisponibilité d'une tribune destinée aux supporters des équipes adverses au niveau du stade fétiche du club harrachi,

un détail qui avait contraint ce dernier de recevoir au stade du 20-Août le RC Arbaâ samedi passé pour le compte des 1/32^e de finale de la Coupe d'Algérie (défaite des Harrachis 2-1 a.p.).

Les protégés de l'entraîneur Boualem Charef retrouveront toutefois leur stade samedi prochain à l'occasion de la réception de l'ES Sétif dans le cadre de la 14^e journée du championnat.

La direction de l'USMH avait, à plusieurs reprises, interpellé les autorités locales de la commune de Mohammadia, propriétaire du stade, pour lancer les travaux de réalisation d'une nouvelle

tribune de 4.000 places permettant ainsi l'augmentation de la capacité d'accueil de cette infrastructure estimée actuellement à 5.000, selon les dirigeants de la formation algéroise, précisant que ces doléances sont restées jusque-là «sans suite». L'USMH, appelée à disputer la Ligue des champions d'Afrique à partir de février prochain, risque de se retrouver contrainte d'élier domicile dans un autre stade, car celui du 1^{er} Novembre a de très infimes chances d'être homologué par la commission concernée de la Confédération africaine de football, prédisent les observateurs.

CS CONSTANTINE

L'entraîneur Roger Lemerre attendu cette semaine pour finaliser

Le technicien français Roger Lemerre a donné son accord de principe pour diriger la barre technique du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement du Franco-Italien Diego Garzitto, «limogé pour mauvais résultats», a appris l'APS hier auprès de la direction du club constantinois.

«Lemerre a donné son accord de principe pour revenir au CSC. Nous lui avons envoyé une invitation pour se déplacer à Constantine afin de finaliser éventuellement son contrat. Il est dans l'attente de son visa, pour effectuer le voyage afin de près les conditions de travail», a affirmé à l'APS Yassine Fersadou, membre du conseil d'administration de la SSA/CSC. Roger Lemerre avait dirigé le CSC la saison dernière, avec à la clé une troisième place décrochée au classement final de la Ligue 1.

Arrivé durant l'intersaison au CSC, en remplacement de Lemerre, Garzitto, a été démis jeudi dernier de ses fonctions

aux commandes techniques de l'équipe, suite aux derniers mauvais résultats concédés en championnat. «Tout le monde au CSC espère le retour de Lemerre, qui avait effectué un excellent travail au sein de l'équipe, ponctué par une place sur le podium», a ajouté le responsable constantinois, qui précise que les «négociations sont à un stade très avancées».

Fersadou n'a pas écarté l'idée de voir Lemerre assister ce vendredi au match entre le CSC et le MC Alger, comptant pour la 14^e journée du championnat de Ligue 1 «en tant qu'observateur». Après un début de saison tonitruant, le CSC marque le pas depuis quelques journées. Il reste sur une sévère défaite sur le terrain de l'ASO Chlef (3-0) samedi passé pour le compte de la 13^e journée du championnat.

Le CSC a eu l'occasion de se consoler vendredi, en se qualifiant aux 16^e de finale de la Coupe d'Algérie, après sa victoire à domicile face à la JS Saoura (1-0).

APS



Les chocs du premier tour

ALLEMAGNE - PORTUGAL

Le choc des battus magnifiques du XXI^e siècle

Le topo : Le duel des deux demi-finalistes malheureux du dernier Championnat d'Europe. Deux équipes de haut niveau, donc. Deux équipes qui tournent d'ailleurs autour du pot depuis un bon moment: finales du Mondial 2002 et de l'Euro 2008, demi-finales du Mondial 2006 et 2010 et de l'Euro 2012 pour l'Allemagne. Finale de l'Euro 2004, demi-finales du Mondial 2006 et de l'Euro 2012 pour les Lusitaniens. Toutes les phases finales du XXI^e siècle ont donc été marquées d'une manière ou d'une autre par ces deux équipes, parfois à tour de rôle, parfois par les deux en même temps. Ces deux-là aimeraient conclure en allant au bout. Mais vu leur groupe monstrueux, le chemin sera long.



Arena
Fonte Nova,
Salvador de
Bahia - Lundi
16 juin (18h)

Un premier tour, ça veut dire 48 matches. Mais il y en a qui font saliver plus que d'autres. Nous avons composé notre menu idéal pour le mois de juin...

Cristiano Ronaldo analyse la poule du Portugal

«Je n'ai pas vu le tirage au sort en direct, je vais être honnête, je dormais. Il s'agit d'un groupe très difficile avec l'Allemagne qui est toujours un candidat pour le titre, et les États-Unis et le Ghana qui sont de très bonnes équipes. Le niveau de confiance de l'équipe sera important, tout comme la concentration. J'espère que nous pourrons aller aussi loin que possible. Maintenant, je suis concentré sur mon club, pas la coupe du Monde. Nous sommes confiants. J'ai le sentiment que le Real Madrid va gagner quelque chose d'important cette saison. Le Mondial est dans plusieurs mois et beaucoup de choses peuvent se passer». Le Portugais peut notamment gagner le Ballon d'Or entre temps, effectivement...



Löw évoque le tirage

«J'accepte le verdict. On sait désormais qui on va affronter et où on va jouer. On peut passer à la prochaine étape de préparation du Mondial. Il faudra nous accimuler à l'humidité et aux températures élevées. Ce ne sont pas juste des retrouvailles avec Jürgen Klinsmann (sélectionneur des Etats-Unis), on a aussi joué contre le Ghana au Mondial 2010 et contre le Portugal en phase de poules de l'Euro 2012. Mais c'est vrai que d'avoir les Etats-Unis dans le groupe, c'est quelque chose de très spécial». L'Allemagne démarre sa compétition le 16 juin face au Portugal.

Trois bonnes raisons de vouloir le voir

- Pour les retrouvailles entre Ozil et ses anciens copains du Real, Ronaldo of course, mais aussi Pepe et Coentrao. Le créateur allemand a d'ailleurs donné rendez-vous au trio sur Twitter après le tirage.
- Parce que c'est l'affiche la plus effrayante du groupe le plus effrayant.
- Parce qu'on verrait bien une de ces deux équipes aller, très, très loin dans cette Coupe du monde. Mais on ne vous dira pas laquelle.

TUMEURS NEURO-ENDOCRINES

Les spécialistes plaident pour l'amélioration du diagnostic et de la prise en charge

Bien qu'elles soient peu connues et peu fréquentes (une incidence mondiale de 3 à 4 pour 100 000 habitants), les Tumeurs neuro-endocrines (TNE) sont potentiellement mortelles. Le diagnostic tardif peut avoir un impact négatif sur la chance de guérison des malades. La prise en charge de ces tumeurs a été au cœur d'une rencontre scientifique organisée, samedi, à Alger, par Ipsen Pharma Algérie.

Des oncologues, des endocrinologues, des pathologistes et des gastro-entérologues ont abordé ces pathologies, dont l'incidence a été multipliée par 5 en 30 ans. Evoquant ces tumeurs, les intervenants ont expliqué, qu'il s'agit de maladies avec des symptômes peu typiques, et il faut parfois plusieurs années entre l'apparition du cancer et le diagnostic», ont-ils souligné. De progression lente, les tumeurs neuro-endocrines sont difficiles à détecter.

Les participants à cette rencontre, à laquelle a pris part une sommité internationale, le Dr Philippe Ruszniewski, chef de service de gastro-entérologie et pancréatologie à l'hôpital Beaujon, Clichy, France, ont passé en revue les dernières avancées diagnostiques et l'évolution des traitements. L'occasion a permis également de partager les expériences françaises et européennes.

Le Dr Philippe Ruszniewski a souligné que les tumeurs neuro-endocrines sont prises en charge par des réseaux de médecins spécialistes regroupant les gastro-entérologues, les pathologistes, les endocrinologues, les chirurgiens, les oncologues et médecins nucléaires.

Intervenant lors de cette rencontre, le Dr Nabil Debzi, gastro-entérologue au CHU Mustapha Bacha a estimé qu'il est indispensable de créer des comités réunissant des experts de différentes spécialités pour la prise en charge des patients car les maladies neuro-endocrines touchent plusieurs spécialités.

Il est bon de souligner que les tumeurs neuro-endocrines peuvent se développer n'importe où dans l'organisme (glandes thyroïdes, surrénales, reins, etc.), mais elles se localisent le plus souvent au niveau du système digestif (intestins, pancréas...), des bronches et des poumons.

Ces tumeurs rares qui ont la caractéristique de sécréturer des hormones sont sous-estimées dans la mesure où elles ne sont diagnostiquées que de façon fortuite, souvent lorsque les patients présentent des complications, ou par l'imagerie.

D'après les spécialistes, «les symptômes suggérant l'existence d'une tumeur neuro-endocrine sont peu spécifiques et peuvent se manifester aussi lors de nombreuses autres maladies fréquentes et notamment bénignes telles que des douleurs abdominales, bouffées de chaleur, diarrhée, brûlures d'estomac, amaigrissement, toux chronique, palpitations...».

D'où l'importance de faire des examens complets afin d'établir un diagnostic formel pour une meilleure prise en charge des malades.

Amel B.

LANCEMENT À ALGER DU CONCOURS DU QUARTIER LE PLUS PROPRE AVANT SA GÉNÉRALISATION À L'ENSEMBLE DES WILAYAS

Une initiative de la DGSN

Le concours national du prix vert pour le quartier le plus propre a été lancé mardi à Alger à l'initiative de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire en vue de sensibiliser le citoyen à l'importance de la préservation de l'environnement.

Lancé à partir de la circonscription administrative d'Hussein Dey et la Place du 1er-Mai, le concours sera généralisé à l'ensemble des 48 wilayas où 6 quartiers seront retenus dans chaque wilaya pour participer au concours national final.

Les services de la Sûreté d'Alger ont organisé, en collaboration avec les autorités locales (direction de l'environnement, APC, associations...), des campagnes de sensibilisation à l'importance de la préservation de l'environnement à travers des expositions au niveau de 13 centres de sûreté urbaine dans la wilaya d'Alger.

«Le prix vert pour le quartier le plus propre a pour objectif de sensibiliser le citoyen à l'importance majeure d'un environnement sain, a indiqué la lieutenant Radia Agoune, chargée de l'information à la sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey. Prennent part à cette exposition, a-t-elle ajouté, l'agence nationale des déchets ainsi que les représentants des quatre communes relevant de la circonscription administrative d'Hussein Dey, à savoir El-Magharia, Belouizdad, Kouba et Hussein Dey. Une commission locale, a dit Mme Agoune, a été installée au niveau de la circonscription adminis-

trative d'Hussein Dey présidée par le chef de sûreté de la circonscription et les représentants des communes pour choisir trois quartiers qui devront participer au concours national du quartier le plus propre. Pour sa part, le lieutenant Ghoulam Kanaâ, chargé de l'information à la sûreté publique de la wilaya d'Alger, a indiqué que ce genre d'expositions traduisait les efforts des services de sûreté et des associations pour la protection de l'environnement.

Une commission nationale au niveau de la direction de la sûreté publique choisira les six quartiers les plus propres sur 39, a-t-il dit.



Algérie - France

M. Zoukh : «La wilaya d'Alger aménagera des espaces pour les sites dédiés à la Révolution et à ses héros»

Des espaces seront aménagés pour les sites historiques dédiés à la Révolution nationale et à ses héros, a affirmé mardi le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh.

quer les jeunes et les étudiants dans les rencontres historiques pour garantir la continuité entre les générations.

Après avoir souligné que l'Algérie fut «la citadelle de tous les révolutionnaires du monde» dont le leader sud-africain Nelson Mandela qui a été formé en Algérie et s'est inspiré de son combat», M. Zoukh a dit que «nul n'a le droit de négliger l'histoire d'un pays car celui qui n'a pas d'histoire n'a pas d'origine».

Il a évoqué les événements du 11 Décembre 1960, estimant que «leur point de départ a été à Aïn Témouchent le 9 décembre lorsque les Algériens avaient en ce temps scandé le slogan de l'Algérie algérienne lors de la visite effectuée par le Général De Gaulle dans cette ville».

Par ailleurs, le directeur général des Archives nationales, M. Abdelmadjid Chikhi a rappelé que les événements du 11 Décembre 1960 avaient contraint l'occupant français, qui après avoir posé pied dans notre pays, à tout



fait pour effacer l'identité nationale algérienne, à réviser sa position vis-à-vis de l'Algérie et des Algériens».

Il a salué l'initiative de la wilaya d'Alger visant à conserver la mémoire de notre histoire notamment au niveau de la capitale qui est «un modèle à suivre dans toutes les autres villes du pays», appelant à la nécessité de trouver le meilleur moyen de mettre en valeur l'histoire locale de chaque ville».

«Si les enfants d'une même patrie restaient atta-

chés à leur histoire locale et nationale, ils ne seront que plus forts à l'avenir», a-t-il estimé.

Une commission a été installée dernièrement pour la réhabilitation des sites historiques et la préservation de la mémoire nationale à travers la réhabilitation de sites oubliés et la mise en œuvre du programme annuel, avec les ministères de l'Education nationale et de la formation professionnelle ainsi que le secrétariat de wilaya des moujahidines, pour l'organisation de conférences et d'expositions au niveau des établissements éducatifs, ont indiqué les participants.

Acette occasion, plusieurs médailles ont été remises au moudjahid Youcef Khatib et la moudjahida Djouhar Akroud, ainsi qu'au secrétariat de wilaya des moujahidines de la capitale, l'association Mechâal Echahid et le centre des Archives nationales, en reconnaissance de leurs efforts en faveur de la préservation de la mémoire historique nationale.

APS